

enjeux

50 ans de musique à Chevilly-Larue P. 7

**votre service public local** Les animateurs du pôle jeunes adultes P. 14 en débat

Le cinéma passe au numérique P. 20

en actions

Prolongement du métro 14 : vigilance! P. 22

Chevily-Large
mensuel d'informations municipales
n° 133 - juin 2012

Grand stade de rugby

Transformer

'essai

page 23



# Le transfert d'une **Pierre et Marie Curie**

« Monsieur le Maire, nous tenons à vous remercier pour votre intervention lundi 7 mai auprès de l'Inspecteur d'Académie institutrice de concernant le déplacement de M<sup>me</sup> Mordomo sur une autre école. Dès vendredi 11 mai, les élèves vont retrouver leur maitresse, ce qui est essentiel pour un bon suivi pédagogique ».

### Sylvie Fontaine et Véronique Mordomo, institutrices à l'école

L'annonce du transfert de Véronique Mordomo institutrice à mi-temps depuis le début de l'année scolaire à l'école élémentaire Pierre et Marie Curie vers l'établissement Paul Langevin de Vitry-sur-Seine avait provoqué la colère des parents d'élèves. En effet, cette dernière assure les cours à une classe de CE1 la moitié de la semaine, en alternance avec Sylvie Fontaine, et son départ n'aurait pas donné lieu à un remplacement. Ceci aurait donc fortement perturbé la régularité des cours donné aux écoliers jusqu'à la fin de l'année. C'est pourquoi les parents d'élèves, soutenus par Christian Hervy, le Maire, ont mené une journée d'action le lundi 7 mai afin de faire annuler le transfert de l'institutrice. La mobilisation ayant porté ses fruits, Véronique Mordomo a pu reprendre la classe et ceci jusqu'à la fin de l'année scolaire.

### Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel d'informations municipales N°133 Directeur de la publication : Christian Hervy. Directrice de la communication: Patricia Durand. Rédactrice en chef: Géraldine Kornblum

Photographe: Fanette Bruel Ont participé à ce numéro : Michel Aumercier, Florence Bédouet. Joëlle Cuvilliez. Marc Ellenberger, Antoine Ginekis, Léa Goutmann-Becker, Mira, Michaël Narradon, Philippe Stisi. Secrétariat : Coline Petit Conception: Anatome. Mise en page: Spirale's Photogravure

et impression: imprimerie Grenier. Communication de la ville de Chevilly-Larue. 100, avenue du Général de Gaulle. 94 550 Chevilly-Larue. Tél.: 01 79 61 63 10 Fax: 01 79 61 63 18 E-mail: communication@villechevilly-larue. fr Mairie de Chevilly-Larue 88, avenue du Général

de Gaulle 94 550 Chevilly-Larue Tél.: 01 45 60 18 00



- Marie-Odile Ducol : l'ergonomie à l'atelier potager ...

### **20-21** En débat

- Technologie numérique : petit cinéma, grande révolution

### **22-25** En actions

- Métro Grand Paris et station 3 communes : vigilance ! - Futur grand stade de rugby :
- dans l'attente de la décision de la FFR
- La Flamme de la Vie de sage à Chevilly-Larue
- M. Spielrein et M. Pasqui reçoivent la médaille de la ville
- Élections législatives 2012
- Deux roues : rouler n'est pas

### **26-27** Tribunes

- Expression des élu(e)s

Chevilly-Larue

### **28-31** Découvertes

### **Culture**

- Neuf tonnes de jazz et un projet
- Au revoir Watsuze Leonard
- Les êtres fantastiques s'animent à la médiathèque Livres et vous
- Les êtres fantastiques Mémoire
- Armand Petitjean, de l'import à Lancôme, de l'Amérique du Sud à **Chevilly-Larue**

**32-33** Sports

**34-35** Vie pratique

### **4-5** Ça s'est passé ...

- Le mois en images

### **7-12** Enjeux

ça va se passer

- 50 ans de musique au cœur

### **14-15** Votre service public local

- Animateurs au Pôle jeunes <u>adultes</u> : sur tous les chemins de l'autonomie

### **16-17** Près de chez vous

- Place De Lattre de Tassigny : le réaménagement en débats
- Quelle est la règle : la vente à
- Cartes thermographiques de la ville : des explications en images et en paroles

### Résultats du 2<sup>e</sup> tour des élections présidentielles (scrutin du 6 mai) à Chevilly-Larue

Les résultats complets, bureau par bureau, sont consultables sur le site internet de la ville www.ville-chevilly-larue.fr

Les élections législatives (élections des députés, élus pour cing ans) se tiendront les dimanches 10 et 17 juin (voire article p. 24)

Électeurs inscrits 9947 Votants 8258 (83,02 %) Bulletins nuls 421 (5,10 %) Suffrages exprimés 7837 (94,10 %)





### Le point de vue du maire



La commune de Chevilly-Larue est, conjointement avec le Conseil général et les communes de Rungis, Orly et Thiais, candidate pour accueillir le futur grand stade de la Fédération Française de Rugby sur notre territoire. Nous avons de bonnes chances que

notre candidature soit retenue, mais cela ne sera officiel qu'à la fin du mois de juin, conformément au calendrier fixé par la FFR.

Précisons tout d'abord que cet équipement d'envergure internationale sera réalisé aux frais de la FFR, c'est-à-dire sans l'aide de l'État. Précisons ensuite que le point concurrentiel principal avec le site proposé par nos amis de l'Essonne est celui

du foncier, lequel peut être mis à disposition gratuitement par nos voisins. Il fallait donc trouver une solution qui permette de rendre la FFR propriétaire de son terrain sans qu'elle ait en bout de course à le payer; mais il fallait aussi que les collectivités mettent au

point un montage qui fasse qu'au bout du compte les contribuables locaux ne supportent pas une telle dépense. Ce montage a été trouvé et est actuellement examiné par les experts de la FFR. Précisons ensuite que le lieu d'implantation choisi, dans la zone SENIA, nécessite le déplacement de plusieurs entreprises auxquelles des propositions de relocalisation seront faites sur le territoire, afin que ces activités puissent se poursuivre et que les emplois correspondant puissent être sauvegardés. C'est l'EPA-ORSA, l'établissement public aménageur du secteur qui se charge de satisfaire à cette obligation.

Chevilly-Larue s'est engagée dans cette belle aventure avec les villes voisines et le Département parce qu'un tel projet est de l'intérêt de nos habitants. Au-delà du plaisir qu'auront les amateurs de rugby à se rendre au stade à pied, cette réalisation s'inscrit nécessairement dans un périmètre plus vaste, sur les deux rives de la RN7, qui verra émerger de nouvelles entreprises, donc de l'emploi, mais aussi un programme de logements sur Thiais et Orly, ainsi que de nouveaux équipements collectifs et commerces, tout cela bénéficiant à nos concitoyens.

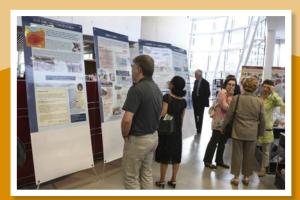
Par effet d'entraînement, ce projet peut amener le gouvernement à décider d'implanter sur Chevilly-Larue, au bord de la RD7, la « Cité de la gastronomie » découlant de l'inscription au patrimoine de l'UNESCO du « repas gastronomique des Français », projet qui renforcerait le MIN de Rungis en lui offrant une belle vitrine. Boostés par l'arrivée du tramway, la

Le stade de Rugby, une chance! promesse du métro « ligne 14 prolongée », la proximité de l'aéroport international d'Orly et un nœud autoroutier exceptionnel, ces projets phares donneront une image positive de notre territoire, si bien que l'on n'indiquera plus Chevilly-Larue en disant : « là

où se trouvent les casses automobiles », mais en disant : « c'est juste avant le stade de Rugby et la Cité de la gastronomie, en suivant le tramway ».

Un sujet de fierté ? Assurément, et je ne négligerai rien qui puisse nous permettre de réussir. Rendezvous après juin pour des moments de présentation publique qui ne seront plus tributaires de la nécessaire confidentialité des candidatures.

Avec mon Since de deverement Christian Hervy, Maire et Conseiller général délégué



### Guerre d'Algérie : entre mémoire(s) et histoire

À Chevilly-Larue, le cinquantenaire de la fin de la guerre d'Algérie et de son indépendance a été célébré à l'occasion de rencontres et débats autour de la mémoire et de l'écriture de la guerre d'Algérie. Moment phare de l'initiative : le vernissage le 24 mai de l'exposition réalisée par la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie Maroc et Tunisie (FNACA) « pour permettre, aux plus jeunes en particulier, d'avoir une approche de la guerre d'Algérie des origines à son issue ». La soirée s'est poursuivie par une rencontre-débat animée par la journaliste Rosa Moussaoui avec l'historienne Sylvie Thénault.



### Les lycéens à Bruxelles

Dans le cadre des actions de découverte des institutions initiées par le service municipal de la Jeunesse, huit élèves d'une classe de CAP Vente du lycée de Chevilly-Larue se sont rendus le 14 mai au Parlement européen de Bruxelles. L'occasion de découvrir l'hémicycle et d'assister à une conférence sur le fonctionnement de cette institution. De quoi stimuler l'esprit citoyen de la jeune génération!



### Médaillés du travail

Le 23 mai, Christian Hervy, le Maire, Stéphanie Daumin, maireadjointe et Dominique Lo Faro, conseiller municipal délégué, ont remis les médailles du travail à une vingtaine de Chevillais. Cette distinction est venue saluer 20 ans (médaille d'argent), 30 ans (médaille de vermeil) et 35 ans (médaille d'or) de service. Le Maire a honoré les récipiendaires en saluant leurs années d'efforts. Retrouvez la liste complète des médaillés du travail sur le site de la ville www.ville-chevilly-larue.fr.



### Commémoration de la journée nationale de la Déportation

Le 29 avril, les élus, la communauté israélite de Chevilly-Larue, le Comité d'entente des anciens combattants en la personne de Jacques Verrier, président de l'Arac (notre photo) et les Chevillais ont honoré la mémoire des dizaines de milliers de déportés durant la seconde guerre mondiale. Christian Hervy, le Maire, a rendu un hommage particulier aux sept Chevillais internés et déportés dont les noms sont connus à ce jour. « Il est vraisemblable qu'il y eut encore d'autres Chevillais déportés victimes du nazisme » a-t-il précisé. Il a également rappelé que « profondément antiracistes, nous combattons dans cette ville l'antisémitisme, comme nous combattons toutes les formes de racisme et de xénophobie, qu'elles frappent nos frères et sœurs maghrébins, de l'Afrique Noire ou de tout autre pays, qu'elles soient dirigées contre ceux qui respectent la Torah, qui ont l'Islam pour guide spirituel ou qui se reconnaissent dans toute autre croyance ». L'importance de cette journée commémorative a résonné d'autant plus fort cette année qu'elle se déroulait quelques jours après la tuerie de Toulouse et de Montauban, comme l'a évoqué Samuel Benchetrit, représentant de la communauté israélite.



### Concours de dessin du CME

Le 19 mai, l'ambiance était studieuse au centre de loisirs : 107 apprentis dessinateurs ont rivalisé de créativité lors du concours de dessin organisé par le Conseil municipal d'enfants (CME). À l'issue de cette épreuve, dix heureux lauréats ont vu leurs coups de crayon récompensés. Dans la catégorie CP-CE1, il s'agit de Lydia Zerouali, Sarah Djadoun et Evi Ducol. Dans la catégorie CE2-CM1 : Enzo Zehren, Afifa Anli et Gabrielle Ferreira. Dans la catégorie CM2-6°: Tom Patin, Assia Badid et Ali Bouguarchouch. Johanna Lafon, élève en CM1 à Pierre et Marie Curie s'est pour sa part vue décerner le prix spécial du jury pour la qualité de son dessin réalisé à la craie. Chacun a remporté, selon sa classe d'âge, un jeu consistant à réaliser un tableau avec du sable, un jeu d'aquarelle, un livre de technique de dessin et, pour la lauréate du prix spécial du jury, un kit d'origami.



### Commémoration du 8 mai 1945

Le Conseil municipal, le Comité d'entente des anciens combattants et les jeunes élus du Conseil municipal d'enfants ont honoré la mémoire des victimes de la barbarie nazie le 8 mai dernier. Pour l'occasion étaient présents les élèves du collège Liberté ainsi que leur professeur d'histoire qui, en mars dernier, s'étaient rendus au Mémorial de Caen. Leurs témoignages ont particulièrement ému l'assistance. Quant à Christian Hervy, le Maire, il a rendu hommage « à tous ceux qui contribuèrent à la victoire, à tous les combattants, aux victimes de cette terrible guerre, à toutes celles et tous ceux qui ont engagé et souvent perdu leur vie pour notre liberté », et plus particulièrement aux Chevillais « tombés pour que vive la France ». « L'ignorance et la souffrance sociale ont été à l'origine de bien des conflits » a-t-il conclu, « n'oublions donc pas qu'une politique de paix et de progrès humain est aussi une politique qui s'applique à faire progresser la justice sociale et l'égalité, une politique qui organise tout autant le partage des connaissances et celui de la richesse ».



### Échanges linguistiques et culturels

Les vingt collégiens des établissements Kepler et Rotteck d'Hochdorf (ville d'Allemagne avec laquelle Chevilly-Larue est jumelée) ont été chaleureusement accueillis à Chevilly-Larue à l'occasion d'une réception et d'une sympathique boum donnée en leur honneur le 7 mai en présence d'Émilie Petit, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, de Nora Boudon, maire-adjointe à l'Enseignement, et de Joseph Ramiasa, conseiller municipal délégué à la Mission sur l'aide au développement. Reçus dans les familles des jeunes Chevillais qui leur avaient rendu visite en mars, les jeunes allemands ont pu découvrir les monuments parisiens et pratiquer la langue française en toute convivialité avec leurs compagnons du collège Liberté.



### Quinzaine du commerce équitable

La quinzaine du commerce équitable organisée par le Pôle d'économie solidaire du 12 au 27 mai aura donné lieu à de riches échanges entre les chevillais. Que ce soit lors de l'Apéro à convictions initié par le Comité de quartier La Guinet le 19 mai ou lors des balades équitables organisées en direction des villes avoisinantes, les débats d'idées (et la convivialité!) étaient au rendez-vous!



Le 7 mai dernier, l'association Stop à la mucoviscidose a remis, en présence de Christian Hervy, le Maire, un chèque de 10 000€ au docteur Pascale Fanem (à gauche) du laboratoire Inserm de l'hôpital Henri Mondor de Créteil, dont les travaux de recherche sont principalement axés sur la mucoviscidose. Un grand merci à tous les Chevillais qui ont participé aux multiples manifestations organisées par l'association et qui ont contribué, par leur générosité, à la collecte de cette somme !



### **Brocante de printemps**

Le 20 mai, bibelots incongrus, vêtements, livres anciens et autre reliques ont envahi la place de Lattre de Tassigny pour le plus grand bonheur des badauds et des collectionneurs ...

### Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle

À l'occasion du 72° anniversaire de l'appel à la Résistance lancé par le Général de Gaulle à la BBC le 18 juin 1940, après la défaite de l'armée française face à l'Allemagne nazie, des cérémonies commémoratives sont organisées.
Un premier rassemblement aura lieu à l'invitation du principal du collège Jean Moulin au collège le 18 juin à 11h15. À cette occasion, l'assistance déposera une gerbe devant la plaque Jean Moulin. Le même jour, les Chevillais seront invités à se réunir place de l'Église à l'appel de la Municipalité et du Comité d'entente des anciens combattants à 18h30.



Vous aimez votre journal municipal?
Vous avez des critiques à formuler?
Et si vous participiez à son élaboration?
La Municipalité et la rédaction proposent que le comité de rédaction du journal, auquel participent déjà des Chevillais, s'enrichisse de nouveaux participants.
Si l'aventure vous tente,
contactez le service Communication
(100, avenue du Général de Gaulle
01 79 61 63 10).





### 50 ans de musique au cœur

Cela fait 50 ans que la musique est enseignée à Chevilly-Larue. C'est aujourd'hui grâce au dynamisme du conservatoire municipal que cette discipline artistique est accessible à l'ensemble des Chevillais et est pratiquée en divers lieux de la ville. Au-delà de la célébration de cet anniversaire, la Municipalité a à cœur de soutenir l'aide à la création et à la diffusion de ce 4° art.

### 50 ans d'enseignement de la musique

# Un jubilé jubilatoire

2012 marque l'anniversaire de la toute première offre musicale à Chevilly-Larue. Depuis le premier cours de chant pour enfants en 1962, elle s'est considérablement étoffée et démocratisée.

962Le tout premier cours de musique, un cours de chant pour enfants, est enseigné à Chevilly-Larue. Suivra un cours de solfège. Fin 1970. Pour la première fois dans l'histoire de la ville, un local est aménagé pour la toute nouvelle école municipale de musique et de danse, rue Dericbourg. L'établissement ne prendra le nom de conservatoire qu'au printemps 1975 et déménagera dans les locaux qu'on lui connaît aujourd'hui, 102, avenue du Général de Gaulle, en 1977. Bien des partitions ont été jouées depuis, et au fil des mesures prises la Municipalité n'a eu de cesse d'intensifier son soutien à l'enseignement de la musique en permettant au conservatoire de diversifier l'offre d'instruments et de s'enrichir de nouveaux genres musicaux. « La pratique d'un instrument, à Chevilly-Larue, s'est démocratisée », affirme Élisabeth Lazon, maire-adjointe déléguée à la Culture, rappelant en premier lieu que les droits d'inscriptions sont au quotient familial et dépendent donc des revenus des familles et que la plupart des instruments sont prêtés par le conservatoire, « ce pour permettre aux élèves de découvrir un instrument sans que leur famille ait à engager une dépense lourde ». Ce à quoi Jean-Paul Mallet, directeur du conservatoire, ajoute que « le conservatoire paie une redevance très conséquente à

la société des éditeurs et auteurs compositeurs de musique, ce qui permet de donner aux élèves des photocopies des partitions ». Le conservatoire est un gage d'enseignement de qualité. Si l'institution est « scolaire », elle est aussi très souple. « Nous pratiquons l'accompagnement individuel. Les adultes ne passent pas d'examen : nous avons pour objectif de former de bons musiciens amateurs, mais sans oublier le plus important, que l'enseignement soit d'abord basé

La pratique d'un instrument, à Chevilly-Larue, s'est démocratisée »

Élisabeth Lazon, maire-adjointe déléguée

maire-adjointe deleguee à la Culture.

sur le plaisir ». Cette attention génère des vocations : certains anciens élèves ont choisi de faire de la musique leur métier. L'un d'entre eux est aujourd'hui au conservatoire royal de Bruxelles, une autre est contrebassiste professionnelle, ... Parce que la musique est un enjeu culturel contribuant grandement au développement des enfants, l'objectif de la ville est de permettre aux petits Chevillais d'avoir accès à la pratique de cette discipline (tout comme de la danse et des arts plastiques). Pour ce, le conservatoire s'ouvre

aussi sur l'extérieur. Depuis plusieurs années, des actions musicales sont développées en milieu scolaire avec l'organisation de classes musicales et dans les crèches sous la forme de miniconcerts.

Transmettre la passion de la musique, ce n'est pas seulement l'enseigner ; c'est la diffuser, la créer, la pratiquer, à tout âge, en tout lieu, sous toutes se formes, par delà les murs du conservatoire. Depuis de nombreuses années la Municipalité accorde son large soutien à l'orchestre philharmonique, autre institution musicale de la ville dont l'histoire s'harmonisait à l'origine avec celle du conservatoire. Ces dernières années, les projets menés en partenariat entre le conservatoire et d'autres structures culturelles de la ville sont montés crescendo, comme les concerts de musiques actuelles de Ta Ziqu'en scène avec le service municipal de la Jeunesse et la Maison pour tous, ou comme la création de concerts-contes avec la Maison du Conte. Alors. pour célébrer ce jubilé musical comme il se doit, la Municipalité et le conservatoire iouent de concert une partition festive. Le premier tempo a été confié à Jean-François Vrod, musicien-conteur violoniste en résidence à Chevilly-Larue depuis janvier dernier. Point d'orgue des célébrations, le mois de juin se ponctuera de nombreux rendez-vous musicaux. Suivez le rythme!

Joëlle Cuvilliez



Les adultes ont toute leur place au conservatoire, comme ici au sein de l'ensemble Voci del Coro.



Au fil des années, l'enseignement musical s'est démocratisé et diversifié : au conservatoire, l'apprentissage d'un instrument, du plus classique au plus moderne, est peu onéreux.



### Parole d'élue

### **Chiffres clés**

### 1 million d'€

Le budget total du conservatoire en 2012.

# **656**

Le nombre d'élèves qui fréquentent cette année le conservatoire en musique et en danse. Ils sont 113 au conservatoire d'arts plastiques (Maison des arts plastiques Rosa Bonheur).

### Des tarifs peu onéreux

Les tarifs d'inscription au conservatoire municipal pour la pratique d'un instrument varient, par trimestre, de 6,78€ au premier niveau du quotient familial à 94,63€ au dernier niveau pour un élève chevillais en 1er cycle ; de 7,97€ à 111,33€ pour le 2e cycle et de 9,10€ à 128,02€ pour le 3e cycle. En comparaison, les élèves des conservatoires de la communauté d'agglomération de Plaine centrale (Alfortville, Créteil, Limeil-Brévannes) paient 26,50€ de frais de dossier (non remboursés en cas de désistement), puis 200€ en 1er et 2e cycle et 279,60€ en 3e cycle (avec moins 20 % pour le deuxième enfant de la famille). La pratique d'un instrument est également nettement moins onéreuse en conservatoire municipal qu'en école de musique privée voire même en association. Pour exemple, l'école de musique Paris Music académy de Chevilly-Larue propose à l'année des cours de chant, guitare et basse, incluant le cours collectif, le solfège, les ateliers d'ensemble et le concert de fin d'année à 690€ pour les adultes, 517,50€ pour les enfants et 34€ pour les petits. Quant aux cours particuliers d'instruments et de solfège, leurs tarifs tournent généralement autour de 20 à 35€ de l'heure.

L'orchestre philharmonique est à l'origine des échanges culturels entre Chevilly-Larue et Hochdorf, ville d'Allemagne avec laquelle la ville est jumelée.

### « Pour qu'un maximum de jeunes Chevillais profitent du Conservatoire »



Élisabeth Lazon, maire adjointe déléguée à la culture

« La pratique d'une activité culturelle, et de la musique en particulier, contribue à l'épa-

nouissement de chacun. L'objectif de la Municipalité est qu'un maximum de Chevillais, et plus particulièrement d'enfants et de jeunes, puissent profiter de ce service public qu'est le conservatoire. Le choix de tarifs d'inscriptions peu onéreux va en ce sens. De même que la sensibilisation à la musique dans les crèches et la création de classes musicales dans les écoles élémentaires. Le conservatoire a également tissé des liens avec le théâtre, la médiathèque, la Maison du Conte pour que la musique s'invite partout dans la ville. Nous espérons ainsi susciter des passions et donner envie de

pratiquer la musique. Ce qui vaut aussi pour la danse et les arts plastiques. Les concerts gratuits organisés régulièrement par le conservatoire permettent aux élèves qui pratiquent la musique, ainsi qu'à tous les Chevillais, d'également en entendre. Parallèlement, la Municipalité continue d'apporter son soutien à l'orchestre philharmonique, initiateur de toute cette aventure musicale qui dure depuis cinquante à Chevilly-Larue ».

### **Histoire**

### Il était une fois ... la musique

C'est en 1962 que fut dispensé le premier cours de musique à Chevilly-Larue.

Les premiers cours à l'école de musique ...



l'origine, « les cours de musique et de danse ont d'abord été donnés par des associations, depuis 1961 pour la danse et depuis 1962 pour la musique, avant d'être municipalisés en 1969 », rappelle Marc Ellenberger, l'archiviste de la ville. « Les cours avaient lieu dans les locaux du Centre social des Sorbiers, aujourd'hui la Maison pour Tous ». En cette année 1962, les activités de danse classique proposées par l'Association familiale chevillaise (AFC) et de danse folklorique pour les enfants sont complétées par une chorale.

Dès la rentrée de septembre de la même année, des cours de solfège voient le jour. « Les premiers cours instrumentaux commencent avec le piano, au début 1963, toujours en activité enfantine », précise Marc Ellenberger. « Il faut attendre la rentrée 1965 pour que des cours d'accordéon, de guitare et de piano soient proposés à tous. Des cours de flûte à bec suivront ». L'association culturelle sociale et familiale (ACSF), fondée en 1966, crée quant à elle une fanfare, « La Chevillaise », qui commence ses répétitions en octobre 1967. En 1968, l'Association socioculturelle des Sorbiers, qui anime le Centre socioculturel des Sorbiers, et l'ACSF proposent concomitamment des cours de musique et de danse, mais leur succès fait que les associations se trouvent confrontées à des limites financières. C'est pourquoi, par délibération du 29 novembre 1968, le Conseil municipal décide de les reprendre à sa charge à partir du 1er janvier 1969. Les cours municipaux de musique et de danse s'installent en 1970 dans un préfabriqué rue Dericbourg. Neuf postes de professeurs sont alors ouverts, six pour la musique et trois pour la danse. En 1975, on ne parle plus désormais d'école de musique mais de conservatoire. Celui-ci s'installera dans ses locaux actuels début 1977. 

J.C

### De la fanfare à l'orchestre philharmonique

La pratique musicale à Chevilly-Larue, c'est aussi l'Orchestre philharmonique, mélange d'amateurs et de professionnels qui partagent l'amour de la musique.



Aujourd'hui encore, l'orchestre philharmonique ponctue tous les événements locaux, comme ici lors de la cérémonie commémorative du 8 mars 1945. I faut rendre à la fanfare ce qui est à la fanfare ... Il lui appartient d'avoir grandement contribué à la création et au succès de l'école de musique. Créée en 1967 par l'association culturelle sociale et familiale (ACSF) sous le nom d'harmoniefanfare de Chevilly-Larue « La Chevillaise », elle a

longtemps été dirigée par Jean-Pierre Monteil, qui dispensait également une majorité de cours (clarinette, trombone, tambour, ...) à l'école de musique qui venait d'ouvrir. Son succès, l'école de musique le doit donc en grande partie à ce professeur émérite multiinstrumentiste! En 1991, les membres de l'harmonie municipale décident que leur formation s'appelle désormais l'orchestre philharmonique. Ce dernier participe depuis à tous les événements chevillais et est dirigé aujourd'hui par Patrick Blas, Nicolas Busa et Marcel Jimenez. Ses 45 musiciens, de 16 à 77 ans, interprètent un répertoire très varié qui va de la musique classique à la variété en passant par les musiques de films et exportent leur talent musical bien au-delà des frontières : « Nous revenons de Hochdorf, ville d'Allemagne jumelée avec Chevilly-Larue », explique Patrick Blas. « Nous y allons régulièrement pour renforcer l'orchestre local. Cette fois-ci, nous étions 80 musiciens sur scène. Et, fin juin, nous partons en Italie pour trois concerts ». Un succès qui n'est pas près de se démentir.

### **Enseignements musicaux**

# Quand la musique s'invite à l'école

La musique, cela s'apprend dès tout petit; de la pédagogie à la découverte, c'est le bonheur à portée . . . d'oreilles!

l'école élémentaire Pasteur, la classe de **CP,** de Virginie Lamarque et celle de Françoise Perriot ont bénéficié de janvier à juin, une fois par semaine, de la présence de Dominique Guiguet, professeur de musique, et de Chloë Viard, professeur de danse, tous deux enseignants au Conservatoire. « Nous souhaitions faire connaître aux élèves le conte musical Pierre et le loup de Serguei Prokofiev », explique Virginie Lamarque. Des professeurs du conservatoire sont venus dans les classes jouer des extraits de l'œuvre avec les instruments du conte. À l'issue de ces séances, les enfants ont réécrit le conte musical en faisant appel à leur imaginaire. Puis, Dominique Guiguet a mis en musique cette nouvelle histoire à partir de laquelle des chansons ont été créées. Chloë Viard a fait danser les enfants sur ces chansons. Une petite comédie musicale est ainsi née, à



laquelle deux classes de CE1 se sont associées. Ce sont les enfants eux-mêmes qui ont réalisé les décors. « C'est magique ! », s'enthousiasme Virginie Lamarque. Nous n'imaginions pas que ce projet allait devenir aussi magnifique. Avoir une telle formation musicale à leur âge est une chance incroyable pour les enfants ! »

Des classes musicales sont ainsi organisées depuis trois ans ; pour la première fois cette année, il y en a une dans chaque groupe scolaire. Celle à l'école Pierre et Marie Curie était basée sur la sensibilisation à la pratique du violon, de l'alto et du violoncelle, et celle à l'école Paul Bert A sur le chant et la danse. Et parce que c'est dès le plus jeune âge que les oreilles musicales et les goûts artistiques se forment, le conservatoire propose également des concerts à l'attention des tout-petits dans les crèches de la ville. • J.C

Dans la classe musicale de l'école Pierre et Marie Curie, les élèves sont sensibilisés à la pratique du violon, de l'alto et du violoncelle.

### Instruments à foison

Au conservatoire, il est possible d'apprendre à jouer toute une gamme d'instruments, des plus classiques au plus modernes.

es amateurs d'instruments à corde y trouvent le violon, l'alto, la contrebasse, la guitare classique et électrique, la basse électrique et même la viole de Gambe pour les férus de musiques anciennes. Les claviers enseignés sont le piano, le piano électrique et le clavecin. Pour les instruments à vents, les musiciens en herbe ont le choix parmi les cuivres avec le trombone, la trompette, le cor ou le tuba comme parmi les

bois avec la flûte traversière, la flûte à bec, la clarinette, le hautbois, le basson et le saxophone. Et on ne saurait oublier les percussions, la batterie, le chant lyrique et l'accordéon. Le tout s'accordant entre classes instrumentales, classes de formation musicales, classe d'informatique musicale et classes d'orchestre. Et comme la musique est faite pour être écoutée, les élèves présentent régulièrement leur travail en public lors d'auditions-concerts.

Parole de citoyen

### « J'aimerais bien vivre de la musique, plus tard ... »

### Thomas Chollet, élève au conservatoire

« J'ai 14 ans et je pratique le piano au conservatoire avec Dominique Guiguet depuis sept ans maintenant. Mes deux sœurs y sont inscrites aussi; l'une étudie la flûte traversière et l'autre le violon. Ma mère aussi apprend le piano. J'ai fait quatre ans de solfège et, depuis cette année, je me suis mis à la basse.

Je repete un peu tous les jours. J'aimerais bien vivre de la musique, plus tard. En fait, avec des copains du collège Liberté, nous avons créé un groupe de rock, les Newz. Nous sommes cinq, Adrien, Rafaël, Jonathan, la choriste Noémie et moi. Le conservatoire nous a temporairement prêté une salle pour qu'on puisse répéter et nous avons aussi

de musiques actuelles du conservatoire. Les professeurs ont accepté qu'on se produise pendant la fête du collège. Jusqu'à présent, nous jouions des reprises de Metallica, Linkin park, Sun 41, etc. Et puis, il y a un mois, nous avons commencé à écrire nos propres chansons ... ».

### Jubilé de la musique

### Jean-François Vrod, un artiste en résidence



Pour célébrer comme il se doit son jubilé musical, et en partenariat avec le théâtre, la Maison pour tous et la médiathèque, le conservatoire accueille en résidence depuis janvier un violoniste-conteur, Jean-François Vrod.

ans d'enseignement de la musique, cela se fête! Pour que l'événement soit à la hauteur, le conservatoire a mis les petites partitions dans les grandes : depuis janvier dernier et ce jusqu'en février 2013, il accueille en résidence le musicien-conteur, comme il se définit lui-même, Jean-François Vrod. C'est un choix osé de la part du conservatoire car l'artiste a de quoi surprendre. « Créateur underground », « alternactiviste culturel », « violoniste tout terrain », tels sont les qualificatifs hétéroclites par lesquels il aime à dresser son autoportrait, lui qui entend « réinventer le quotidien et sa relation aux habitants ». Le 24 mai dernier, il est intervenu auprès des élèves des classes de musiques en leur proposant une

approche de l'art musical propre à son univers et ses aspirations. Le but du jeu : entendre, comprendre et rejouer une mélodie du répertoire traditionnel, y adjoindre ornements et variations, avec la permission de l'arranger. Il a invité les élèves à suivre un parcours pédagogique centré sur l'oralité pour vivre un moment de grâce musicale : celui de l'improvisation. D'autres moments auprès des jeunes musiciens sont à venir. Puis, à partir d'octobre, l'artiste proposera divers rendez-vous publics tels une exposition d'art brut L'idiome du village, un concert parlant Retour sur le Coissard Balbutiant ou encore une Veillée rustique moderne pour violon parleur après avoir organisé dix veillées chez l'habitant. Des événements à ne pas rater ...

# Programme musical **Instruments à foison**

50 ans de musique à Chevilly-Larue, cela se fête! Pour ce jubilé, c'est un peu comme si la fête de la musique avait lieu (presque) tous les jours. Après le concert de l'orchestre philharmonique au profit de l'Association de lutte contre la mucoviscidose le 1<sup>er</sup> juin à la chapelle du Saint-Esprit et le spectacle de la classe musicale de l'école Paul Bert A le 31 mai

à la médiathèque, de nombreux rendez-vous auront lieu tout au long jusqu'à fin juin. À vos agendas!

Spectacle L'après de l'avant du trio La Soustraction des Fleurs, avec Jean-François Vrod. Un parcours composé à quatre mains par le conservatoire, la médiathèque, la Maison du Conte et le théâtre André-Malraux avec, en première partie, un concert des classes du conservatoire.

Mercredi 6 juin à 18h à la Médiathèque (01 45 60 19 90).

- Spectacle de la classe musicale de l'école Pierre et Marie-Curie. Vendredi 8 Juin, à 18h30 à la médiathèque.
- Spectacles de danse du conservatoire.
   Mercredi 20, jeudi 21 et vendredi 22 juin, au théâtre André Malraux (horaires non déterminés).
- Célébrations du 50° anniversaire de la musique
- a Chevilly-Larue avec concert de la chorale du conservatoire, concert de l'orchestre philharmonique avec la participation des professeurs du conservatoire et concert de musiques actuelles avec des groupes chevillais encadrés par un professeur du conservatoire. Samedi 23 juin dans le parc Petit Le Roy

(dans le cadre de la fête communale) à partir de 16h.

 Concert des ensembles de musique de chambre du conservatoire.

Dimanche 24 juin à 17h à l'église Sainte-Colombe.

• Présentation du spectacle Pierre et le loup réinventé par les classes musicales de l'école Pasteur.

Mardi 26 juin, à 20h au théâtre André Malraux.



### « Élargir son champ musical, c'est devenir plus riche »



Jean-Paul Mallet, directeur du conservatoire

« Le conservatoire propose trois champs disciplinaires : la musique, la danse et les arts plastiques. C'est à la fois un lieu de ressources,

d'enseignement et de pratique de la musique. Les professeurs –qui sont aussi des artistes musiciens— y forment les élèves tout en leur offrant la possibilité de jouer ensemble. Et, pour toucher un public qui ne viendrait peut-être pas spontanément au conservatoire, ils interviennent en milieu scolaire et proposent des concerts dans les crèches. Nous tissons également des partenariats avec nos confrères de la Maison du Conte, de la médiathèque et du théâtre André-Malraux. Avec la Maison pour tous et le service

municipal de la Jeunesse, nous travaillons au développement des musiques actuelles. Cela fait partie de notre travail d'embrasser tous les styles musicaux, y compris le hip hop ou le rap. Nous avons par exemple organisé des stages pendant les vacances de Pâques pour encadrer un groupe qui va se produire dans le cadre de la fête de la ville, le 23 juin. Élargir son champ musical, c'est devenir plus riche ... ».



les métiers, la santé, les droits, les services publics, ...

# Sur tous les chemi

Tout comme aux Pôles collégiens et lycéens, au Pôle jeunes adultes du service municipal de la Jeunesse, récemment labellisé Point information jeunesse (PIJ), ce sont deux animateurs qui accueillent les jeunes. Mais si leur rôle demeure de guider, d'orienter, d'accompagner les jeunes vers l'autonomie, les chemins empruntés pour y parvenir ne sont pas les mêmes.

outes les cinq minutes la porte s'ouvre; ici on vient avec ou sans rendez-vous, pour un renseignement, pour chercher un job d'été, pour acheter un billet de spectacle, pour rechercher un stage de formation, pour écrire un CV... Loin des activités animatoires et des organisations de rendez-vous conviviaux ou festifs des Pôles collégiens et lycéens, l'ambiance au Pôle jeunes adultes -troisième volet du service municipal de la Jeunesse- est nettement plus studieuse. « Les Pôles collégiens et lycéens sont d'avantage tournés vers l'animation : nous, ici, au Pôle jeunes adultes, nous sommes là pour accompagner les jeunes de 16 à 26 ans, et même jusqu'à 30 ans, vers ce qui les intéresse au quotidien, vers les projets de leur vie», explique Charlotte Libert, responsable du Pôle jeunes adultes. Dans la grande salle commune, pas de table de pingpong ni de baby-foot, pas de salle de danse ni de salon cosy, mais une rangée d'ordinateurs à disposition et des présentoirs aux rayonnages

débordants de fascicules et de brochures sur les formations, sur les métiers, sur le logement, sur la santé, sur les droits, sur les services publics...

### Une démarche structurante

Compte-tenu de tout le travail d'aide et d'information qui a été mené depuis ces dernières années par le Pôle jeunes adultes, le lieu a été labellisé Point information jeunesse (PIJ) en mars dernier, c'est-àdire qu'il bénéficie d'un vaste réseau d'informations et de partenaires tels le CIDJ (Centre national d'information et de documentation) ou encore la Direction régionale de la cohésion sociale. « Quand ils arrivent ici, les jeunes ont le sentiment de s'inscrire dans une démarche plus structurante», souligne Christian, animateur. « Ils viennent avec un but précis. On les accueille, on les aide à trouver les réponses dans les domaines qui les amènent, au besoin on les oriente vers d'autres services compétents ». Le Pôle jeunes adultes est aussi un lieu d'écoute où les jeunes sont libres



# ns de l'autonomie

Ils sont écoutés, accompagnés, au besoin orientés vers d'autres services.

d'échanger, d'évoquer des problématiques plus intimes. « D'où l'intérêt qu'il y ait un homme et une femme pour les accueillir » insiste Charlotte. « Selon ce qui les préoccupe, ils auront tendance à aller vers l'un ou l'autre de nous deux ». Il arrive alors que l'action du Pôle jeunes adultes aille sur le champ de la prévention. Une action sera d'ailleurs menée prochainement en ce sens avec la PMI et le Club Espoir qui proposeront aux jeunes des ateliers au cours desquels ils pourront s'exprimer. « Ce projet est né de discussions avec des jeunes et des problématiques qui en sont ressorties ».

### Une conception différente de l'accompagnement

Évidemment le Pôle jeune adultes travaille en étroite collaboration avec les Pôles collégiens et lycéens, d'une part parce que les trois Pôles aiment à développer des initiatives communes, telles la journée de lutte contre le racisme et la xénophobie. « Nous apportons notre contribution, notre regard, avec nos spécificités de terrain». Ensuite, ne serait-ce que parce que le Pôle jeunes adultes a avec le Pôle lycéens une tranche d'âge commune, ce qui les amène à fréquenter parfois le même public. Un animateur passerelle du Pôle lycéens facilite la jonction entre les deux structures, charge à lui d'amener les jeunes du Pôle lycéens vers une utilisation différente du service municipal de la Jeunesse. Côté Charlotte et Christian, les satisfactions sont au rendez-vous. « Prendre le départ avec les jeunes, les conduire jusqu'à

l'arrivée et même au-delà, c'est leur montrer qu'à cet instant ils ne sont plus seuls, c'est contribuer à les faire sortir d'un sentiment de victime», explique encore Charlotte. « Bien sûr on ne leur fait pas croire que tout est facile, on ne leur ment pas sur les risques d'échec de tel ou tel de leurs projets. Mais quand on élabore avec eux un CV par exemple, on leur apprend à valoriser ce qu'ils sont».

### La course contre le temps

Charlotte et Christian ont l'enthousiasme chevillé au corps. « Il faut le reconnaître, nous travaillons dans des conditions plutôt agréables : pas de travail pénible, pas d'horaires décalés, pas de problématiques lourdes à ramener le soir à la maison...» Alors quoi, pas d'inconvénients à être animateur au Pôle jeunes adultes? Un seul... « Le manque de temps!» Charlotte et Christian sont formels, « on a envie de mettre plein de projets en place, on bouillonne d'idées, on aimerait bien monter des actions nouvelles avec les jeunes chaque semaine». Et Christian de préciser: « on voudrait les impliquer d'avantage » Mais tous deux de reprendre en chœur, à regret: « Mais le souci c'est le temps ». Ce temps qui leur fait défaut, c'est aussi celui que leur public gagne en s'adressant à eux : le temps de vivre leur vie de jeunes adultes.

**Géraldine Kornblum** 

 Le Pôle jeunes adultes,
 15, rue Henri Cretté, est ouvert du lundi au vendredi (fermé le mardi matin). ervice public loca

### Place De Lattre de Tassigny

### Le réaménagement en débats

Jeudi 24 mai se tenait une réunion publique au cours de laquelle étaient présentées aux Chevillais les propositions de réaménagement de la place De Lattre de Tassigny.

aire de la place De Lattre de Tassigny une véritable entrée de ville conviviale et animée. telle est l'intention de la Municipalité. Idéalement située en bordure de RD7, dont la requalification est en cours, elle sera desservie par une station du futur tramway. C'est en présence notamment de Didier Dubarle, 1er maire-adjoint délégué à la Gestion du patrimoine et de l'espace public et au Développement économique, que le cabinet d'architectes en charge de la maîtrise d'œuvre a présenté ses propositions de réaménagement de la place. « L'une des priorités sera de gérer le problème du stationnement », l'actuelle configuration générant du double-stationnement quasi-permanent. Le projet prévoit donc un plus



grand nombre de places de stationnement en zone bleue et résidentiel (dont la création d'une place supplémentaire de stationnement pour personne handicapée), un sens de circulation inversé pour permettre la sortie de la place vers Paris et un trottoir élargi partagé entre voie piétonne, piste cyclable et accès pompier et livraisons. « La nouvelle organisation des circulations piétonnes incitera à passer devant les commerces», a précisé Christian Hervy, le Maire. Autre élément fondamental, un square sera installé dans le centre de la place pour répondre aux besoins en espaces verts des riverains. Ce square, fermé la nuit, se composera de deux aires de jeux pour les enfants et d'allées arborées et sera protégé par une façade végétale de moindre hauteur (arbustes et plantations au sol) pour ne pas boucher la vue. L'éclairage sera refait, au profit de candélabres de type LED. À quelques détails près, les riverains présents ont accueilli favorablement ce projet. 
G. K

### **Activités**

### Cap sur les évènements de l'été!

oici venu l'été et avec lui son florilège d'activités. Et pour bien commencer les festivités, les Chevillais seront comme chaque année invités à participer à la fête communale qui se déroulera le 23 juin au parc communal Petit le Roy. Après le défilé du carnaval, peuplé cette année d'étranges êtres fantastiques, spectacles de magie, de musiques et de danse viendront ponctuer cet évènement convivial avant le bouquet final: bal et feu d'artifice! Enfin du 17 juillet au 25 août, Les Planches s'installeront au parc

départemental pour le plus grand bonheur des jeunes (et moins jeunes). Au programme: animations, piqueniques, sports, soirées musicales et gastronomiques, cinéma en plein air, promenades à poney, escalade, transat et brumisateurs... À Chevilly-Larue, l'été sera assurément agréable!

 Retrouvez toutes les activités de la période estivale dans le supplément de l'été disponible dans cette édition du journal.

### Vente à domicile : quelle est la règle?

hacun a sans doute un jour reçu la visite d'un vendeur à domicile venu proposer l'achat d'un canapé, d'un équipement anti fumée ou autres produits. Rappelons que la vente à domicile est une démarche encadrée par la loi du 22 décembre 1972 qui vise à protéger le consommateur de techniques de ventes agressives et des abus de faiblesse. Certaines entreprises ont parfois malheureusement recours à des méthodes de ventes abusives, il est donc conseillé aux personnes fragiles de se tenir sur leur garde avant de signer tout **document.** Il est également recommandé de se méfier des entreprises qui proposeraient des prestations d'isolation en s'appuyant sur les cartes thermographiques de la ville. En cas de vente effective, tout contrat doit être rédigé en plusieurs exemplaires et comporter, sous peine de nullité,

le nom du démarcheur, les noms et adresse du fournisseur, l'adresse de conclusion du contrat, les caractéristiques du bien ou service proposé et les conditions d'exécution du contrat. Le consommateur dispose d'un délai de sept jours francs pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités. Lorsque le droit de rétractation est exercé, le professionnel est tenu de rembourser sans délai le consommateur et au plus tard dans les trente jours suivant la date à laquelle ce droit a été exercé. Au-delà, la somme due est, de plein droit, productive d'intérêts au taux légal en vigueur. Toute infraction aux règles définies par la loi est passible d'un an d'emprisonnement ou de 3750 € d'amende. Cette peine peut être alourdie lorsque le vendeur a abusé de la faiblesse de son client.

# Des explications en images et en paroles

mmanuel Gauvry de la Semhach (société gestionnaire du réseau de géothermie) et Lise Garnier du Pact (réseau associatif national spécialisé dans l'amélioration des conditions d'habitat et du cadre de vie) ont présenté aux Chevillais, en réunion publique les 21 et 31 mai, la thermographie aérienne de la ville. Les cartes tirées de cette thermographie –photographie de la chaleur– permettent de visualiser et de mesurer les déperditions de chaleur de chaque bâtiment de la ville. Les deux intervenants ont spécifié à l'assemblée que les résultats de ces cartes doivent être analysés avec prudence pour éviter toute fausse interprétation. Ils ont également apporté des explications claires quant aux risques de déperditions thermiques dans l'habitat collectif et individuel, l'objectif étant qu'à la lumière de cette analyse, chacun puisse améliorer l'isolation de ses toitures, murs, fenêtres et adapter le mode de chauffage. Stéphanie Daumin, maireadjointe déléguée à la Ville du développement durable et à l'Urbanisme, a rappelé que l'amélioration des performances énergétiques des habitations -comme



des bâtiments publics— fait partie du programme d'actions de l'Agenda 21 de la ville, ce tant pour diminuer les factures énergétiques de chacun que pour agir sur l'environnement. Le Pact propose des permanences individuelles aux Chevillais désireux d'en savoir plus sur le confort thermique de leur habitation et de bénéficier de conseils techniques et financiers adaptés.

 Permanences gratuites du Pact tous les mercredis de juin de 14h à 18h sur rendez-vous après avoir rempli une feuille de renseignements (disponible à l'accueil de la mairie et des Relaismairie et téléchargeable sur le site de la ville www.ville-chevilly-Larue.fr) à retourner par mail (thermochevilly@pact94.org) ou par courrier (Pact 94, 9, bis passage Dartois Bidot 94100 Saint-Maur).

### Biodiversité

# Hautes herbes, belles plantes...

es Chevillais l'auront peut être remarqué en se promenant aux abords des avenues Guynemer et du 11 novembre 1918 ou le long de la promenade Maurice Chevalier, certains espaces verts de la ville sont pour le moins foisonnants. Afin de poursuivre les objectifs de l'Agenda 21, la ville entend en effet agir en faveur de la biodiversité en ne procédant pas à la tonte de certains de ses espaces verts avant la fin de l'été. « Ceci permettra à la flore de s'y développer et de se ressemer pour donner à voir des prairies composées de différentes variétés de plantes à fleur » explique ainsi Agnès Foltyn, responsable du service Infrastructures-Environnement, tout en ne



manquant pas de rappeler qu'au-delà du plaisir des yeux, le développement de la biodiversité profite aussi aux insectes et aux oiseaux. L'entretien de ces espaces est bien sûr toujours assuré (ramassage des déchêts, désherbage...) et trèfles, coquelicots, marguerites et pâquerettes s'y disputent d'ores et déjà la vedette!

Léa Goutmann-Becker

### **Quartier Centre**

### Nouveau commerce

Boulangerie La marquise

Boulangerie-pâtisserie artisanale.
 Ouverte du lundi au samedi de 6h30 à 20h et le dimanche de 7h à 20h
 75, rue Henri Cretté (01 56 30 37 87)



# près de chez vous



Marie-Odile Ducol L'ergonomie à l'atelie

Il y a toute juste un an, Marie-Odile Ducol quitte le village de Blozheim en Alsace pour suivre son mari, archiviste chez les Pères spiritains à Chevilly-Larue. Après avoir découvert la ferme du Saut du loup, ils en deviennent adhérents. Quelques mois plus tard, Marie-Odile trouve un poste d'éducatrice auprès d'adultes polyhandicapés à l'Association de défense et de protection de l'enfance déficiente (l'ADPED). Elle choisit d'allier les projets de la ferme à son métier et d'animer, avec ses patients, le nouvel atelier potager. Grâce à l'ergonomie de ce dernier, l'adage « que la terre est basse ! » n'est plus d'actualité . . .

ci, la terre est à portée de mains, à portée du corps qui ne peut plus ... Elle est à hauteur variable, dans des caisses qui servaient à conserver les pommes! Ces caisses potagères, c'est la possibilité, quel que soit le handicap de chacun, de cultiver, accompagné de Marie-Odile, son jardin. L'idée d'empiler des caisses est simple, encore fallait-il y penser! Elle est celle d'Olivier Azema, directeur de la ferme du Saut du loup où, en tant qu'adhérente, Marie-Odile s'investit depuis Noël dernier. De leur volonté de conjuguer ensemble leurs compétences naît bientôt le concept d'un atelier potager à destination des polyhandicapés. « Avec six patients, nous avons commencé par nettoyer ces caisses. Nous les avons repeintes, vernies et tapissées d'une feutrine filtrante. Ensuite, nous avons mélangé la terre avec du fumier que nous fournit la brigade équestre, puis nous avons attendu que passent les saints de glace pour planter ensemble tomates, aubergines, poivrons doux, fraises des bois, haricots verts, laitues et melons », explique Marie-Odile. Et d'ajouter : «pour que mes "jardiniers patients" puissent personnaliser leur potager, nous avons ensuite, et avec la complicité de Patricia de la Maison pour tous, réalisé leur prénom en poterie. Enfin, au foyer Marcel Huet (ndlr: foyer ADPED) où ils résident, ils ont confectionné au sein d'un troisième atelier, des moulins à vent en papiers colorés qui seront plastifiés avant d'orner les tuteurs de tomates de leur mini-potager. Toujours dans l'idée de nous faire plaisir,

nous y ajouterons des gommettes de fleurs, la dernière touche qui mettra nos potagers ergonomiques en valeur ». Pour chacun des six patients de Marie-Odile, l'atelier potager est un "rendez-vous bonheur". Ici, au calme, ces jardiniers en herbe sont en contact avec la nature. Ils y sont si bien qu'ils en oublient parfois leurs difficultés physiques ... Une trêve, comme si, soudain, le handicap était entre parenthèses! «Notre travail est de prendre la personne où elle est, d'essayer de la valoriser, de garder ses acquis et d'aller plus loin avec elle. On voit les réelles capacités que l'atelier potager leur apporte! » Toucher la terre, la humer, voir les plantations pousser, attendre la récolte, la déguster et la partager avec l'épicerie solidaire Sol'Épi sont des joies simples qui ensoleillent la vie. Ergonomiques et thérapeutiques, ces quelques mètres carrés de terre en témoignent tant ils sont empreints de poésie. Dès que notre monitrice éducatrice auprès des polyhandicapés n'est plus à la ferme, elle retrouve ses patients au foyer Marcel Huet. Au sein de l'équipe d'encadrement, elle y anime des ateliers de travaux manuels, donne des cours de "roue libre" pour optimiser l'utilisation du fauteuil, emmène ceux qui le souhaitent à la piscine et à la médiathèque et donne aussi des cours de pâtisserie à tous ceux qui en expriment la douce envie. Dans les projets d'ateliers à la ferme, il y a la plantation des fleurs mellifères, la construction de haies contre le vent pour mieux accueillir les abeilles et l'installation, dans la foulée, de leur prochain rucher. Il y a du pain sur la planche! Mais pour le bien-être de tous ceux dont ils apaisent chaque jour les maux, Marie-Odile et toute la belle équipe du Saut du loup sont prêtes à retrousser leurs manches!

potager...

Florence Bédouet



films sous un nouvel

férus du 7<sup>e</sup> art . . .

angle. De quoi ravir les



# Petit cinéma, gran

es Chevillais sont venus nombreux le soir du 4 juin au cinéma du ■ théâtre André Malraux pour assister à la projection du film Dark shadows de Tim Burton. Une séance de ciné pas tout à fait comme les autres puisqu'il s'agissait de la première projection en numérique dans cette salle. Pour célébrer cette évolution technologique mise

en œuvre par la ville, qui se révèle être aussi importante que le passage du cinéma muet au cinéma parlant, les cinéphiles se sont laissés guider par le projectionniste du théâtre dans l'ombre de sa cabine qui dispose désormais de deux projecteurs : le très familier celluloïd avec ses bonnes vieilles bobines ... et un tout nouveau projecteur numérique! Si le cinéma

continuera de projeter certaines productions cinématographiques d'anthologie en format 35 mm, tous les nouveaux films seront désormais diffusés en numérique, pour le plus grand plaisir des amoureux des salles obscures qui n'auront pas manqué de constater la différence lors de cette projection évènement. Les films sont diffusés désormais sur un nouveau support : le fichier

### « Le numérique : une obligation économique et technique »

I était impératif de s'équiper d'un projecteur numérique pour pouvoir continuer l'activité cinéma au théâtre car aujourd'hui les films d'actualité ne sortent quasiment plus qu'en format numérique et le 35mm, qui se raréfie de plus en plus, est appelé à disparaître

dans un avenir proche. Nous étions donc face à une obligation à la fois économique et technique. Pour accompagner les petites salles (cinémas art et essai, cinémas associatifs, salles de proximité, ...) dans cette évolution technologique majeure, le Centre National



### Chiffres clés

### **148 000**€

L'investissement engagé par la ville pour financer le passage au numérique du cinéma du théâtre André Malraux. 106 000€ sont issus de subventions (56 000€ proviennent du Centre national de la cinématographie, 20 000€ de la Région et 30 000€ des recettes de la taxe spéciale additionnelle appliquée au prix des billets d'entrées dans les salles de cinéma).

14

Le nombre d'enceintes installées dans la salle du théâtre à l'occasion du passage au cinéma numérique.



Le nombre d'enceintes installées derrière l'écran (contre une seule auparavant).

# de révolution

informatique. Le projecteur numérique offre une très bonne résolution de l'image et une plus importante souplesse dans les réglages tandis qu'un nouveau système 5.1 (système audio à cinq voies destiné à reproduire six canaux sonores) permet de restituer tous les effets sonores. Résultat : le son d'ambiance et les dialogues accompagnent le mouvement de l'image et permet

ainsi une véritable immersion dans l'atmosphère du film. Par ailleurs, grâce à l'installation d'une antenne satellite sur le toit du théâtre qui permet de télécharger directement les fichiers, les films du moment seront à l'affiche à Chevilly-Larue dès la quatrième semaine qui suit leur sortie (contre six à sept semaines avant l'arrivée du numérique). Mais ces grandes avancées technologiques ne

sauraient faire oublier la vocation première du cinéma art et essai de Chevilly-Larue : promouvoir le cinéma indépendant dans toute sa diversité. Pas de changements notoires dans la programmation donc, mais un petit bonus : la possibilité de créer et projeter des vidéos destinées à mettre en avant les évènements organisés au théâtre André Malraux.

Léa Goutmann-Becker

de la Cinématographie (CNC) leur accorde une subvention assez conséquente. L'objectif est que tous les petits cinémas puissent s'équiper en numérique. Si cette nouvelle technologie améliore indéniablement le confort du spectateur, l'inconvénient est que l'on ne connaît pas encore la durée de vie du matériel numérique par rapport au 35mm.

Elle sera sans doute plus courte car les techniques vont évoluer rapidement et nécessiteront une adaptation constante du matériel. Les petites salles qui disposent de peu de moyens pourraient en être fragilisées.

Caroline Parc, responsable cinéma au théâtre André Malraux



C'est à force de mobilisation que les habitants et les élus de Chevilly-Larue et des villes voisines avaient obtenu la station « Chevilly-3 communes ».

### **Transports**

# Métro Grand Paris et station 3 communes : vigilance !

Alors que le projet de prolongement de la ligne 14 semblait stabilisé et notre station Chevilly-3 communes confirmée, des propos inquiétants de la ministre de l'Égalité des territoires et du développement, en charge du Grand Paris, laissent planer une menace sur les conditions de réalisation du réseau de transports du Grand Paris Express. Face au risque d'une remise en cause de cette ligne de métro, la Municipalité entend rester mobilisée pour continuer de faire valoir les intérêts des Chevillais en terme de transports en communs.

lors que le prolongement de la ligne de métro 14 d'Olympiades jusqu'à l'aéroport d'Orly est définitivement acté dans le cadre du futur réseau de transports du Grand Paris Express depuis le 26 mai 2011, de récentes déclarations viennent menacer le devenir de ce projet. L'évocation d'une éventuelle modification des dispositifs comme la Société du Grand Paris (SGP) qui pourrait fusionner avec le Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF) ainsi que du report d'une partie des financements de la SGP vers l'amélioration des RER existants fait craindre un bouleversement du phasage du projet du Grand Paris. « Non, la Société du Grand Paris ne doit pas être remise en cause. C'est une construction qui a été stabilisée dans le dialogue entre l'État et les élus » s'insurge Christian Hervy, le Maire, aux côtés de Christian Favier, président du Conseil général, pour qui la remise en question de cet accord serait « incompréhensible pour nos concitoyens et funeste pour nos territoires ». En effet, c'est à force de mobilisation que les élus chevillais et des villes avoisinantes ainsi que leurs habitants, avaient fait entendre leurs voix durant les débats qui ont donné naissance en 2011 au tracé du Grand Paris Express, futur réseau de transport du Grand Paris. Le développement du réseau de transport à Chevilly-Larue est d'ailleurs le fruit de longues luttes qui ont notamment permis la mise en œuvre du tramway, l'adoption du projet Orbival (métro en rocade au sud de la capitale)

ainsi que le prolongement de la ligne de métro 14 avec l'obtention d'au moins une station à Chevilly-Larue. Comme le souligne ainsi Christian Hervy: « les élus et les populations de notre territoire n'accepteraient pas des décisions sur des transferts de financements qui mettraient par exemple en cause la programmation du prolongement de la ligne 14 du métro, et tout particulièrement la perspective de confirmation d'une station dans le quartier Lallier-Paul Hochart, à cheval sur Chevilly-Larue, L'Haÿ-les Roses et Villejuif ». La création de cette station améliorerait en effet grandement les déplacements des Chevillais, d'autant qu'elle desservirait une zone d'habitats dense comptant plus de 30 000 personnes et offrirait des perspectives d'aménagement et de développement essentiels pour les habitants de ces quartiers. Parce que l'essor du réseau de transport au sud de Paris constitue un enjeu de taille pour améliorer les déplacements des habitants mais aussi favoriser l'emploi et l'activité économique dans cette zone, de nombreux élus, de toutes tendances, se sont émus des rumeurs de mise en cause des dispositifs adoptés en concertation, du financement et du programme des travaux. De leur côté, la Municipalité et le Conseil général sont fortement mobilisés pour faire en sorte que les engagements pris lors de l'adoption du tracé du Grand Paris Express soient respectés.

Léa Goutmann-Becker

### Futur grand stade de rugby

### Dans l'attente de la décision de la FFR

e futur grand stade de rugby sera-t-il implanté sur le site de Thiais-Orly? Le choix final de la Fédération française de rugby (FFR), qui n'oppose plus que deux sites, n'est désormais plus qu'une question de jours. La candidature portée par les communes de Chevilly-Larue, Thiais, Orly et Rungis et le Conseil général du Val-de-Marne a de nombreux atouts qui lui font espérer remporter le match. Le site est en effet on ne peut mieux situé, à très grande proximité de Paris, parfaitement accessible que ce soit via les aérogares d'Orly (qui desservent toutes les grandes capitales du rugby), le réseau routier (A6, A10, A86, A106 et RD7) et les transports en commun (le RER C « Pont de Rungis », le prolongement du tramway T7, le nouveau réseau

de bus, l'implantation de la future gare de TGV au sein de l'aéroport, ...). Il est également au cœur d'un territoire stratégique, premier pôle économique du Sud francilien (173 000 emplois) grâce notamment à la présence du Marché d'intérêt national et de Belle Épine. Le mardi 17 avril, les représentants de la FFR, dont Pierre Camou, président de la FFR, et Serge Blanco, membre du Comité directeur de la FFR étaient accueillis par les élus du territoire, dont Christian Hervy, le Maire et Conseiller général, sur le site de Thiais-Orly. De nombreuses entreprises, telles Aéroports de Paris et la Semmaris (le MIN), étaient également venues manifester leur soutien à la candidature de ce site. Espérons que cette visite aura permis de transformer l'essai. Verdict fin juin.



### Marché d'intérêt national

### M. Spielrein et M. Pasqui reçoivent la médaille de la ville

e 14 mai dernier, Marc Spielrein, PDG de la Semmaris (société gestionnaire du MIN) et Georges ■Pasqui, directeur général (DGA) de l'entreprise aujourd'hui à la retraite, ont reçu des mains de Christian Hervy, le Maire, la médaille de la ville en présence des administrateurs de la Semmaris et de professionnels du Min. Christian Hervy s'est saisi de cette occasion pour saluer « les fructueuses relations et la qualité du dialogue » entretenues durant ces dernières années entre la ville et les PDG et DGA de la Semmaris, ainsi que « l'aide que vous avez apporté à la réalisation du tramway en permettant qu'il passe par l'entreprise du Min et le partenariat établi avec la Municipalité dans plusieurs dossiers ». Georges Pasqui s'est quant à lui félicité de « la coopération exemplaire menée avec Guy Petenatti, l'ancien Maire, et Christian Hervy ». Une coopération qui a permis de « faire aboutir un certain nombre de réalisations exceptionnelles » comme l'a souligné Marc Spielrein, telles que le passage du TVM dans le Min, la mise en œuvre du tramway, l'obtention du prolongement de la



ligne de métro 14 ou la création d'un centre de tri et d'un terminal ferroviaire dans le Min. « Notre coopération a également donné de fructueux résultats notamment dans le déplorable débat qui s'est ouvert autour du périmètre de référence » a encore souligné Marc Spielrein aux côté de Christian Hervy qui a par ailleurs tenu à rappeler que le Min remplit « une mission d'intérêt général qui ne peut être possible que dans le cadre du service public ».

Léa Goutmann-Becker

### Labe

### Chevilly-Larue, ville euro-citoyenne

a ville a été récompensée dans le cadre de la 1<sup>re</sup> édition du prix de la ville euro-citoyenne, organisé par le Ministère des affaires étrangères et européennes avec le soutien de l'association des Maires de France et de l'association française du Conseil des communes et régions d'Europe. Le diplôme attestant de sa qualité de ville euro-citoyenne qui lui a été attribué vient saluer « son implication en faveur du développement de liens

toujours plus poussés au profit de la jeune génération avec vos villes jumelles européennes » comme le stipule un courrier de l'instance organisatrice. Les collégiens Chevillais peuvent en témoigner, la ville a en effet très à cœur de concrétiser ses relations d'amitiés avec les villes de Martorell en Espagne et Hochdorf en Allemagne, notamment par l'organisation de nombreux échanges culturels et linguistiques entre les collèges de ces deux villes.

### **Conseil municipal**

Les principales délibérations du Conseil municipal du du 3 mai 2012

 Conventions avec le Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (Sipperec) relatives à l'enfouissement des réseaux de distribution d'électricité et de communication électronique.
 Vote: Unanimité

 Convention avec la commune de Champs-sur-Marne relative au remboursement des frais de restauration scolaire pour les enfants de Chevilly-Larue.

Vote: Unanimité

 Approbation du Contrat Territoire Lecture entre la ville et l'État.

Vote: Unanimité

 Convention avec le Conseil général du Val-de-Marne relative à l'accompagnement des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA).

Vote: Unanimité

 Subvention exceptionnelle à la Fédération française pour le Don du sang bénévole (FFDSB) relative à l'organisation de leur 38° congrès national.

Vote: Unanimité

Avenant à la convention Grand Projet 3 (GP3) –
 « Renforcer l'attractivité de l'Île-de-France »
 du contrat de projets État-Région pour réviser et compléter la liste des actions subventionnables par la Région sur le territoire de l'OIN Orly-Rungis.

Vote: Unanimité

 Vœu pour l'affectation des crédits Grand Projet
 3 (GP3) du Conseil général d'Île-de-France sur le renforcement des équipements scolaires.

Vote: 30 pour (PC, PG-RG, PS, NI, SC, UMP)

1 abstention (Verts)

1 ne prend pas part au vote (Modem)

Lexique : PC : Groupe Communistes et partenaires, PG-RG : Groupe Parti de gauche et radicaux de gauche, PS : Groupe Socialistes et républicains, NI : Groupe des Non-inscrits, Verts : Groupe Europe écologie- les Verts, SC : Groupe Socialistes et citoyens, Modem : Groupe Chevilly-Larue autrement, UMP : Groupe UMP, parti radical et non-inscrits

### 10 et 17 juin

### Élections législatives 2012

es 10 et 17 juin prochains se tiendront les élections législatives de 2012 durant lesquelles les français seront appelés à renouveler les 577 sièges de l'Assemblée nationale en élisant au suffrage universel direct et au scrutin majoritaire uninominal à deux tours de nouveaux députés pour une durée de 5 ans. Ces derniers ont pour mission principale de voter les projets de loi, d'élaborer des

propositions de lois ou de suggérer des modifications aux textes examinés. Le député a également un pouvoir de contrôle du Gouvernement puisqu'il peut l'interroger, examiner son action au sein d'une commission, voire, s'il est mandaté pour cela, contrôler l'emploi de l'argent public.

• Bureaux de vote ouverts les dimanches 10 et 17 juin de 8h à 20h.

### Don du sang

### La Flamme de la Vie de passage à Chevilly-Larue



La flamme de la solidarité a brillé le 14 mai : une trentaine de Chevillais ont défilé de la mairie au foyer des anciens, flambeaux à la main, pour promouvoir le don du sang bénévole. « Donner son sang c'est primordial pour sauver des vies » explique Claude, un donneur depuis plus de 10 ans. Le relais de la Flamme de

la Vie, parti de Tours le 24 avril, a fait escale à Chevilly-Larue avant de rejoindre Montreuil pour le 38° congrès national de la Fédération française pour le don du sang bénévole (FFDS). « Les collectes organisées dans les villes que nous parcourons comptent en moyenne 20% de donneurs de plus après notre passage », ont témoigné Didier Bury

et Max Sébastien, représentants de la FFDS, et relayeurs de la flamme. « Les valeurs du don du sang sont des valeurs que nous avons en partage, les bénévoles pourront toujours compter sur notre soutien indéfectible », a rassuré Christian Hervy, le Maire. Des soutiens plus que jamais précieux à l'heure où « les besoins en produits sanguins augmentent chaque année de près de 4% », comme a tenu à le souligner Huguette Orcesi, présidente de l'association pour le don du sang bénévole de Chevilly-Larue avant de proposer « un challenge pour la prochaine collecte à Chevilly-Larue : réunir plus de 100 donneurs ». Chiche ?

• Rendez-vous le 22 juin pour la prochaine collecte du don du sang qui se déroulera de 14h à 19h30 au centre de loisirs (15, rue Dericbourg)





### Prévention routière

# Deux roues : rouler n'est pas jouer!

u 9 au 11 mai, plus de 300 jeunes Chevillais ont participé à l'opération de prévention et d'éducation routière organisée sur le parking de la piscine par la Municipalité et l'Éducation nationale en partenariat avec les CRS. Si les jeunes ont eu l'opportunité d'enfourcher une moto pour rouler sur piste, sous l'œil avisé du célèbre coureur Christophe Guyot, il ne s'agissait en aucun cas de se familiariser avec un deux roues mais bien de prendre conscience des dangers liés à son utilisation! Car que l'on roule à moto ou à scooter, les dangers sont malheureusement nombreux,

il est donc essentiel de respecter un certain nombre de règles pour assurer sa propre sécurité mais aussi celle des autres. Sensibilisation sur l'importance du port du casque, sur l'usage d'alcool et de drogue au volant, avec notamment une mise en situation grâce à des « lunettes alcoolémie », ... les ateliers théoriques et pratiques ont permis à chacun d'apprendre à adopter le bon comportement afin de limiter les mauvaises conduites, souvent sources de nuisances. Face au succès de cette initiative, le service municipal de la Jeunesse entend d'ailleurs bientôt renouveler ce type d'initiative.

### L'ACTIVITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL

### Projet de création d'un site de maraîchage bio à Montjean

epuis 2006, le Conseil général est engagé dans une démarche d'appui au secteur de l'économie sociale et solidaire. Un plan d'actions départemental a été adopté en 2011 afin de développer l'entrepreneuriat social, l'activité et l'emploi. Dans ce cadre, une étude de faisabilité portant sur les conditions d'implantation d'un site de maraîchage bio sur la plaine de Montjean, avec l'aide de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), a été lancée en 2011. La partie diagnostic de cette étude étant achevée, un comité de pilotage examine actuellement les différents scénarii possibles. L'objectif est de mettre en œuvre un projet agricole innovant et enclin à favoriser l'accès à l'emploi de personnes en insertion.

### Permanences des élu(e)s

Christian Hervy,
Maire, sur rendez-vous
au 01 45 60 18 00.
Possibilité de laisser un
message pour que le Maire
vous rappelle.

pidier Dubarle,
premier maire-adjoint
à la Gestion du patrimoine
et de l'espace public,
au Développement
économique et à la Gestion
des déchets : sur rendez-vous
au 01 45 60 19 59
(secteur économique emploi) ou au 01 45 60 19 65
(services techniques - gestion
des déchets)

Hermine Rigaud, maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03

André Deluchat, maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : lundi de 17h à 19h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06

Nora Lamraoui-Boudon, Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à la Restauration scolaire et à la Coordination du Projet éducatif local : sur rendezvous au 01 45 60 18 74

Jean-Paul Homasson, maire-adjoint à la Prévention - santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 92 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages)

Bruno Tranchant, maire-adjoint à l'Intercommunalité: sur rendez-vous au 01 45 60 18 03

Christian Nourry,
maire-adjoint à l'Action
pour le droit au logement,
aux Sports, à la Sécurité
et à la Prévention de
la délinquance :
sur rendez-vous au
01 45 60 18 89 (logement) ou
au 01 46 86 35 63 (sports) ou

au 01 45 60 18 69 (sécurité et prévention de la délinguance)

Stéphanie Daumin, maire-adjointe à l'Urbanisme, à la Ville du développement durable et à la Vie des quartiers: sur rendez-vous au 01 45 60 19 78

Élisabeth Lazon, maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25

Murielle Desmet, conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendezvous au 01 45 60 18 01

Émilie Petit, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse et à l'Enfance et centres de loisirs : sur rendez-vous au 01 46 87 97 65

Nathalie Sans-Sevaux, conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

Marc Delorme, conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28

Dominique Lo Faro, conseiller municipal délégué à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

Élyane Darmon, conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

Richard Dell'Agnola, député, reçoit sur rendez-vous au 01 48 92 42 01 ou 01 40 63 66 93

# expressions des élu(e)s

«Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

### **Nora Lamraoui-Boudon** maire-adjointe, élue du groupe Communistes et partenaires

### Métro ligne 14 : Attention danger !



Depuis la signature du protocole d'accord entre l'État et la Région sur les transports publics en Île-de-France où notre station dite des « Trois

communes » était toujours optionnelle, la mobilisation des élus et des habitants des quartiers des trois communes limitrophes avait fait pencher la balance du bon côté: notre métro, nous l'avions gagné! Plus question d'une saignée en viaduc d'un métro ultrarapide que les habitants des quartiers populaires regarderaient passer d'en bas. Pour les habitants du territoire, et plus spécialement pour les trente mille habitants des quartiers Lallier, Paul Hochart, Sorbiers, aujourd'hui très enclavés, la confirmation de la station « Trois communes » était une perspective d'amélioration considérable de leurs conditions de vie, avec la possibilité d'un accès rapide aux pôles d'emplois majeurs d'Orly et Rungis, à Paris, demain à Cancer Campus sans compter l'accessibilité de l'aéroport d'Orly et de la future gare TGV. Mais alors que tout semblait bouclé, les annonces récentes du nouveau gouvernement prévoyant de fusionner

les financements du Syndicat des transports d'Île-de-France et ceux du métro Grand Paris nous inquiètent au plus haut point. L'idée cachée derrière cette proposition, en apparence de bon sens, n'est-elle pas en effet de déporter les moyens alloués au métro vers la rénovation des RER existants ? Certes, les RER ont besoin d'un bon rafraîchissement. Mais cela doit-il se faire au détriment de ceux qui n'ont ni métro ni RER depuis des décennies ? Nous nous sommes battus ensemble pour avoir ce métro, ne le laissons pas échapper si près du but.

### Bruno Tranchant > maire-adjoint, président du groupe Socialiste de la majorité

### Donner une majorité au changement



Le 6 mai dernier, les Français ont choisi le changement, en portant François Hollande à la

présidence de la République. Nombreux sont ceux qui guettaient ce moment, depuis de longues années. D'autres, plus jeunes, ne l'avaient jamais connu. Le changement que porte le Président de la République doit être à la hauteur de nos espérances. Il commence ici et maintenant.

Notre premier devoir, c'est de rassembler et d'associer chacun de nos concitoyens à l'action commune pour

relever les défis qui nous attendent. À commencer par le redressement de notre production, pour sortir le pays de la crise. La réduction des déficits, pour maîtriser la dette. La préservation de notre modèle social, pour assurer à tous le même accès aux services publics. L'égalité entre territoires. Je pense, plus particulièrement, aux quartiers de notre ville. La priorité éducative, l'école de la République qui sera notre engagement. L'exigence environnementale, la transition écologique que nous devons accomplir, à Chevilly-Larue, et dans le reste du département.

La réorientation de l'Europe, enfin, au profit de l'emploi et de la croissance.

Le 6 mai est une grande date pour notre pays. Un nouveau départ pour l'Europe, une nouvelle espérance pour le monde. Mais, il nous faut donner une bonne assise à François Hollande, pour gouverner la France. Les 10 et 17 juin prochains, l'avenir du quinquennat se décidera. La majorité doit être large, solide et loyale. Seul moyen d'impulser les réformes que nos concitoyens appellent de leurs vœux. N'ajoutons pas une crise politique à une crise économique et sociale, déjà très rude. Votons socialiste!

### Murielle Desmet > conseillère municipale, élue du groupe Parti de Gauche/Radicaux de gauche

### « La ferme du Saut du loup » vous tend les bras . . .



Le projet de la ferme du Saut du loup a une mission sociale, culturelle et éducative ciblant un public divers et varié. Il a pour but de favoriser le lien

intergénérationnel et développer la mixité sociale. L'agrément Centre Social devrait aboutir courant septembre 2012. Il s'inscrit également dans la dynamique d'insertion sociale et professionnelle de jeunes adultes, guidés et accompagnés par l'expérience de leurs aînés. L'aménagement des bâtiments représente un support de chantier d'insertion. Le développement progressif des activités sociales et

éducatives génère des équipements spécifiques pour les activités périphériques à l'élevage, au potager tel l'atelier apiculture, le compost, la vannerie, etc. Des stages d'initiation et découverte sur des thématiques sont proposés (apiculture et vannerie).

Forte de 150 adhérents, l'association travaille et développe des projets avec de nombreux partenariats associatifs et les écoles. Le premier palier est atteint. Le potager a fêté son premier anniversaire le 2 mai et attend sa première récolte. L'apiculture compte déjà 6 ruches. En 2011 une première récolte a été très

fructueuse. Le groupe des « Croqueurs de Pommes » fait revivre le verger de qualité. Sans oublier l'inauguration de la vigne le 17 mars où chacun a pu planter son pied de vigne. Au total 240 plants.

Un accueil toujours chaleureux à la ferme du Saut du loup. Chacun peut exprimer son besoin, proposer son projet, partager ses idées, disposer de son temps pour la belle réalisation qu'est la ferme du Saut du loup, qui se construit avec et au rythme des participants.

Je suis fière de cette réalisation où l'on travaille, développe pour le bien commun de tous.

### **Laurent Taupin** conseiller municipal, Europe écologie – les Verts

### Quelles leçons tirer du 6 mai?



La victoire de François Hollande le 6 mai 2012 a été incontestablement vécue comme un signe d'espoir pour des millions de Français mais un espoir

raisonnable et raisonné. Nos concitoyens ont bien conscience que la crise est toujours là, avec tous les risques qu'elle représente pour le maintien de l'emploi, l'accentuation de la précarité, le déclassement. La constitution du nouveau gouvernement montre bien que cette crise peut être

combattue avec de nouveaux outils. Il s'agira pour ce gouvernement conduit par Jean-Marc Ayrault de donner des signes forts en matière de justice fiscale, de solidarité, de « redressement industriel ». Et aussi de mener un plan ambitieux en matière de transition énergétique et dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Je voudrais souligner la nomination de Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement. Il s'agit là d'un secteur clé pour nous écologistes car c'est dans ce domaine que l'on peut mener concrètement des actions en matière de développement durable et de conversion écologique de l'économie. Il faut noter également la nomination de Pascal Canfin (député européen Europe-Écologie Les Verts), ministre délégué au Développement, c'est-à-dire de la coopération internationale, lui donnant le sens éthique dont elle a bien besoin. Un nouveau chantier s'ouvre devant nous, un chantier semé d'embûches, mais qui peut être moteur à l'échelle de l'Europe.

**Jean-Paul Homasson** maire-adjoint, président du groupe des Non-inscrits

### Troisième parcours privilégié



Évaluer l'accessibilité des services publics, cibler les problèmes de voirie et les obstacles potentiels sont les objectifs de ces « parcours privilégiés »

destinés aux personnes en situation de handicap. Après les quartiers Bretagne et Larue, ce fut le tour des Sorbiers le 26 avril. Échappant aux averses, le groupe était composé

d'élus, de personnel administratif, de quatre personnes en situation de handicap (non voyants et handicapés moteurs en fauteuil roulant) et trois Agents de surveillance de la voie publique (ASVP). Dans ce quartier d'immeubles les problèmes sont moindres. Certes les trottoirs ne sont pas toujours plans et sont avec des trous, mais les travaux sont prévus. Le stationnement des voitures est généralement correct, sans débordement sur les trottoirs. Pas de haies ni d'arbustes pouvant faire obstacle à la progression des non voyants. La réunion du Comité Consultatif du Handicap prévue le 14 juin permettra l'analyse globale des problèmes rencontrés sur ces parcours, afin d'évaluer les mesures à prendre pour faciliter l'accessibilité sur les principaux axes du territoire communal

### Pascal Rioual > Conseiller municipal, président du groupe Socialistes et citoyens

### Transparence et impartialité des élus



Des valeurs oubliées reviennent avec le printemps et les résultats des élections. François Hollande a rappelé au niveau de l'État ce que pouvait être

la notion d'exemplarité, et a annoncé des conséquences comme l'inégibilité pour des élus dont les écarts à l'engagement public seraient notables et condamnés. La gauche doit porter ces valeurs, et notamment le fait que la charge d'élus doit être totalement désintéressée. J'ai noté que ce terme revenait en local, parfois à des endroits où on ne l'attendait pas. Un mouvement doit être

engagé, en lien avec les cumuls et la limitation du nombre des mandats et des fonctions pour permettre à tous les citoyens de participer à la vie politique, et de limiter les situations de reconduction de multiples mandats à vie. C'est une démarche souvent évoquée, elle doit être déclinée dans les actes.

En local une démarche d'exemplarité peut être aussi engagée de façon assez simple. Les élus s'engageraient à ne pas bénéficier pendant leur mandat, ainsi que leurs proches, des facilités que pourraient accorder la mairie. Il est vrai que cela peut paraître extrême, d'un autre côté cela éviterait toute polémique sur la nature de l'engagement, et écarterait les soupçons de mélange des genres.

Cela écarterait par exemple toute possibilité d'affecter un logement à un proche de ceux qui sont à la source des décisions d'affectation, mais on n'ose pas imaginer que cela puisse exister.

Un mouvement est impulsé au niveau national, avec une exigence de riqueur et d'exemplarité dans la pratique des responsabilités. Déclinons-le, c'est un signe positif pour la démocratie.

**Jean Franco Capirchio** conseiller municipal, président du groupe UMP, Parti radical et Non-inscrits

Pour des raisons légales, dues à la campagne des élections législatives en cours, aucun article ne sera publié pour le mois de juin 2012.

### Mise au point

Contrairement à ce qu'indique M. Capirchio, il n'existe aucune règle de droit qui interdise à un élu ou à un groupe d'élus minoritaires de s'exprimer sur les affaires locales dans la tribune qui leur est réservée par le journal municipal en période électorale. Par contre, il convient de rappeler les dispositions du règlement intérieur adopté par le Conseil municipal en son article 38 : « Les auteurs doivent s'abstenir, particulièrement en période pré-électorale et électorale, de rédiger des textes à caractère électoraliste ou polémique. Par référence à l'article 52-8 du code électoral, et conformément à la jurisprudence, le bulletin municipal « Le Journal de Chevilly-Larue » ainsi que le site internet de

la ville de Chevilly-Larue ne peuvent pas être le support d'une campagne électorale».

Le lecteur est seul juge pour apprécier si ces dispositions, qui constituent la règle commune, ont été respectées dans cette page.

La direction de la Communication

ribunes

Disques, instruments de musique, partitions, photos, ... autant d'objets autour du jazz dont Jean-Pierre Daubresse est aujourd'hui le légataire.

### **Collection**

### Neuf tonnes de jazz et un projet

Que faire lorsqu'on hérite de neuf tonnes de disques de jazz et qu'on est soit même un passionné? Et s'il existait un jour un centre entièrement dédié à cette musique?

7 homme allongé sur son lit d'hôpital s'appelle **Olivier Brard.** Renommé dans la grande famille du jazz, il maîtrise la trompette et le tuba. Producteur-distributeur de disques, il est aussi l'auteur de discographies et de livrets et éditeur de nombreux CD. Jazzman passionné, il est dans ce domaine un grand collectionneur. Sachant que la maladie va l'emporter, il s'inquiète à juste titre, de laisser sa collection orpheline. Pour elle, il n'a qu'une volonté : qu'elle ne soit pas disséminée chez les brocanteurs, ni laissée à l'abandon dans des cartons. Assis à son chevet, son ami Jean-Pierre Daubresse, de l'association Jazz à Chevilly, lui en fait le serment. Il promet aussi qu'avec Daniel Vit et Françis Quetier des amis communs, ils éditeront le dernier volume de la trilogie qu'Olivier a consacré à Ray Ventura



et que ses instruments de musique seront vendus aux amis au meilleur prix. Jean-Pierre tient parole. Assisté de Patrick Joyeux, président de l'association Jazz à Chevilly, et d'autres, il déménage environ neuf tonnes de disques, de partitions, de revues, de photos et de livres, ... La Cité de la Musique ne pouvant, faute de place, accueillir l'intégralité de cette magnifique collection, l'idée d'un centre 100% dédié au jazz séduit Jean-Pierre Daubresse : on pourrait y consulter de vieux documents, obtenir des copies de disques devenus introuvables, photocopier des partitions rares, projeter des films, ... Mais d'abord s'est posée la question du stockage ; heureusement, la Municipalité a prêté un local où conserver ce trésor et où le légataire peut préparer son projet.

Florence Bédouet

### Jeu vidéo

### Les êtres fantastiques s'animent à la médiathèque

epuis le début de l'année scolaire, douze élèves de CM1 et CM2 qui participent au soutien à la scolarité dispensé à la Maison pour tous s'attèlent à une bien délicate mission : celle de mettre en mouvement les êtres fantastiques du Grand Dire. Sous la houlette de Pierre Barth, animateur multimédia à la médiathèque, et avec l'aide de Diamila Azerau et François Rahon, animateurs à la Maison pour tous, ils ont créé un jeu vidéo mettant en scène d'étranges créatures dans un jeu de rôle emprunté à l'univers du conte. « Ce projet de longue haleine a beaucoup stimulé les enfants car il se révèle très enrichissant du point de vue du travail en équipe et de l'utilisation de l'outil informatique » explique Pierre Barth. Quatre séances de travail avec le conteur Sami Hakimi ont suffit aux apprentis « game designer »

à faire marcher leur imagination pour développer le scénario du jeu avant de passer à la phase de conception technique. Ils se sont réunis une fois par semaine (une trentaine de fois en tout) et ont retroussé leurs manches pour exercer leurs talents de scénaristes et d'informaticiens sur un logiciel dédié à la création de jeux vidéo. Et tandis qu'ils choisissaient les décors et les personnages tout en mettant en œuvre le scénario grandeur nature, cinq élèves de la classe de piano du conservatoire se sont chargés de réaliser la musique du jeu selon les indications de leurs compagnons. Comme quoi, la création n'a pas de limites quand on travaille en équipe!

Présentation du jeu vidéo mercredi 13 juin
à 16h, suivie d'un goûter – Médiathèque Boris Vian
(25, avenue Franklin Roosevelt).

### Au revoir Watsuze Leonard ...

🦰 🖣 est avec beaucoup d'émotion que les Chevillais se sont réunis le 5 mai dernier autour de Watsuze Leonard, bibliothécaire haïtienne, à l'issue de son stage de deux mois à la médiathèque Boris Vian dans le cadre du projet de sauvetage de patrimoine lancé par l'Association des bibliothécaires de France après le séisme du 12 janvier 2010. Chacun aura profité de cette chaleureuse soirée pour lui dire au revoir, de manière souvent touchante. Même la conteuse haïtienne Mimi Barthélémy, bien gu'absente ce soir-là, lui a témoigné de son amitié. Tandis que le conteur Jude Joseph a distillé ses histoires contées tout au long de la soirée, l'association Haïti Futur a proposé une exposition-vente d'artisanat. Christian Hervy, le Maire, s'est quant à lui saisi de l'occasion pour rappeler que ce type de partenariat était un exemple à renouveler. Mais pour que la séparation soit moins pénible, Watsuze Leonard aura laissé un cadeau aux Chevillais avant de partir en présentant, aux côtés de Rose Monique Cerva, présidente de l'association Les Colombes d'Haïti, une exposition sur Haïti, donnant à voir une esquisse d'un pays empli de richesses et d'envies.



Bref, un portrait à l'image de la jeune bibliothécaire qui, de retour à Haïti, n'aura de cesse de mener à bien son projet de création d'une bibliothèque pour les jeunes enfants.

▶ Tous les dons de livres qui ont été faits par les Chevillais partiront en juin à Haïti par l'intermédiaire de l'association Bibliothèques sans frontières et rejoindront la bibliothèque de Watsuze Léonard.

# Danse, musique **Inscriptions au conservatoire**

nvie d'apprendre à jouer d'un instrument ou de se mettre à la danse? Les inscriptions des nouveaux élèves aux conservatoires de danse et de musique se dérouleront du lundi 11 juin au vendredi 15 juin de 14h à 19h au secrétariat du conservatoire municipal de musique et de danse. Les cours sont ouverts aux enfants à partir

de 5 ans aussi bien qu'aux adultes. Quant aux disciplines enseignées, elles sont nombreuses et varient selon les classes d'âge. Les férus de peinture ou de sculpture pourront pour leur part se réinscrire à la Maison des arts plastiques en septembre.

Conservatoire de danse et de musique – 102, avenue Général de Gaulle (01 56 70 42 45)

### Carnaval de la fête communale Les êtres fantastiques n'ont qu'à se rhabiller

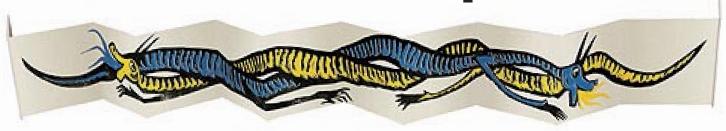
nomes, licornes, elfes, ... à quoi ressembleront les Chevillais dans leur costume de carnaval pour le défilé de la fête communale. Le mystère reste entier pour l'heure. Une chose est sûre, les êtres fantastiques envahiront les rues de la ville le 23 juin puisque tel sera le thème du défilé. En attendant d'en savoir plus, les costumes sont à la fabrication : venez vous aussi y participer. Nul besoin d'avoir des doigts de fée, il suffit de savoir bricoler, couper, coller, ...

L'atelier (derrière l'ancienne mairie, 88, avenue du Général de Gaulle) est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h.



• Renseignements auprès de Marion (06 50 09 00 24) ou de Ghislaine (06 88 70 68 91).

# Les êtres fantastiques



Vous les aviez oubliés ? Pas eux . . . À l'occasion de la fête communale, sorciers, elfes, gorgones, licornes et autres êtres fantastiques s'invitent au carnaval . . .

### Livres

### La fille aux licornes « La rencontre »

Lenia Major – Éd. Talents Hauts, 2011



scane a été choisie pour devenir licornière du roi d'Ampleterre. Mais Séber, le rude maître licornier, ne veut pas d'une fille parmi ses apprentis. Afin de la pousser à la faute, il lui confie une licorne sauvage, un mâle blessé, furieux et indomptable. Or Ascane a

hérité de son grand-père le don de communiquer avec les licornes et d'établir avec elles un lien hors du commun ... Premier volume d'une série de trois, on attend la suite avec impatience!

# Magiciens et autres enchanteurs

Valérie Guidoux, illustrations Armel Gaulme Éd. Casterman, Coll° La Bibliothèque du fantastique, 2008



ages, devins, druides, chamanes, alchimistes, potions, miroirs, grimoires, ... Découvrez grâce à ce livre l'univers féerique des magiciens du monde entier.

### **Dragons et dragon**

Marie Sellier et Catherine Louis

Éd. Picquier jeunesse, 2012



Is sont japonais, vietnamiens, chinois et coréens. Aussi fort que mille hommes, les dragons d'Asie vous enchanteront le temps de quatre contes. Et au verso de chaque

livre dépliant se trouve un dragon d'un mètre soixante de long !

### La nuit des dragons

Jack Prelutsky, illustrations de Peter Sís Éd. Grasset jeunesse, 1997



ous qui ne croyez pas aux dragons, sachez que curieusement, les dragons dont vous refusez l'existence refusent de croire en vous ». Un recueil de poèmes sur le thème des dragons, avec de très belles illustrations de Peter Sís.

### Le dernier elfe

Silvana de Mari – Éd. Albin Michel Jeunesse, 2005



uand le dernier dragon et le dernier elfe briseront le cercle, le passé et le futur se rencontreront, le soleil d'un nouvel été brillera dans le ciel ».

Ainsi est écrite la prophétie, mais les elfes ont été frappés par une malédiction et personne n'ose

depuis longtemps les approcher. Yorsh, le dernier d'entre eux, est encore un jeune enfant. Dans ce pays ravagé par des pluies diluviennes, c'est pourtant sur lui que tout repose ...

# Armand Petitjean, de l'import à Lancôme, de l'Amérique du Sud à Chevilly-Larue

Le « palais-usine » de Lancôme à Chevilly-Larue, actuel centre de Recherche & Innovation de L'Oréal, était inauguré il y a 50 ans, le 20 juin 1962.

rmand Petitjean, fils d'un distillateur de fruits, naît le 20 mai 1884 à Saint-Loup-sur-Semouse en Haute-Saône. Il fait des études d'ingénieur commercial en Belgique. Il épouse en 1904 une jeune Belge de trois ans son aînée, Nelly Everaert : ils auront deux enfants, Louise, née en 1910, et Armand Marcel, né en 1913. La ruine de la distillerie familiale incite Armand, ses deux frères aînés et ses deux sœurs, à chercher fortune en Amérique du Sud. Ils se fixent au Chili, à Santiago, où les trois frères fondent une société d'importation, qui a un essor rapide. Quand la guerre de 1914 éclate, Armand rejoint son régiment en France ; il sort indemne de la bataille de Verdun en 1916. Philippe Berthelot, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, qui a entendu parler de son activité sud-américaine, le détache auprès de lui à Paris et le charge de missions diplomatiques en Amérique du Sud. La paix revenue, Armand rejoint ses frères à Santiago. Supportant de plus en plus mal l'autorité de son frère aîné, il prend son indépendance en 1925 et devient le directeur de l'agence de Rio de Janeiro, au Brésil, du parfumeur parisien de luxe François Coty. Celui-ci apprécie tant son efficacité qu'il le fait venir auprès de lui à Paris en 1927 comme directeur commercial. Armand se découvre alors un talent de « nez », excellant dans l'indentification des arômes et la création de parfums. Au décès de Coty à l'été 1934, il démissionne, en entraînant avec lui quelques spécialistes, pour créer sa propre société de parfumerie et de produits de beauté.

Après quelques mois de préparation, la société Lancôme est constituée le 21 février 1935 ; elle tire son nom du château de Lancosme dans l'Indre. Lancôme lance d'emblée cinq parfums, deux eaux de toilette, une poudre et des rouges à lèvres, suivis en 1936 par la crème Nutrix. Son succès pousse la société

à créer quatre nouveaux parfums jusqu'en 1939. L'activité est réduite durant la guerre, mais Armand crée en 1942 l'école des techniciennes Lancôme à Paris, anticipant la reprise qui se manifestera dès



Armand et Armand Marcel Petitjean, lors de l'inauguration du « Versailles de la parfumerie » le 20 juin 1962. © L'ORÉAL R & I

1946. Du fait de la demande croissante, l'usine Lancôme de Courbevoie s'avère bientôt trop petite. Armand projette de la déménager à Suresnes, mais le site envisagé est finalement inadapté. En 1950, il trouve le site idéal à Chevilly-Larue, bien placé à son goût près de Paris au bord de la Nationale 7, route des vacances et de l'aéroport d'Orly (l'autoroute du Sud n'existant pas alors). Lancôme achète à la pointe nord de la ville les terrains choisis, jusque là occupés par des jardins et un stade. La première pierre de la nouvelle usine est posée au début de 1957. Armand souhaite qu'elle soit prestigieuse avec des bâtiments en pierre de taille couverts d'ardoises de Fumay, au milieu d'un parc arboré rempli de rosiers (la rose étant l'emblème de la marque). Il vient souvent de son domicile à Ville-d'Avray à Chevilly-Larue pour voir l'avancement des travaux. Armand pense alors à sa succession; son fils Armand Marcel, qui s'était tenu à l'écart de Lancôme jusque là (faisant carrière de journaliste et d'écrivain), accepte provisoirement la présidence en 1961. Il s'occupe ainsi du déménagement de Courbevoie à Chevilly-Larue au printemps 1962. À 78 ans, Armand voit son rêve de « palais-usine » accompli : le « Versailles de la parfumerie » est inauguré en grandes pompes par Armand et Armand Marcel le 20 juin 1962, en présence de 1 500 invités.

Cependant, Lancôme doit évoluer et a besoin de capitaux frais, notamment pour rembourser les emprunts faits lors de la construction onéreuse de l'usine de Chevilly-Larue. Un repreneur est nécessaire. L'Oréal rachète Lancôme en 1964. Armand décède six ans après, le 28 septembre 1970, à 86 ans. L'Oréal partage les locaux de Chevilly-Larue avec Lancôme jusqu'au départ des derniers « Lancômiens » en 1999. Depuis lors, L'Oréal a développé les activités et la superficie du site, qui est devenu l'un de ses plus grands centres de Recherche & Innovation. Les lettres dorées « L'Oréal » ont remplacé « Lancôme » au frontispice du bâtiment principal, mais la portion de la RD7 qui le longe garde la mémoire de son bâtisseur, Armand Petitjean, son nom ayant été donné à l'avenue par le Conseil municipal de Chevilly-Larue le 29 février 1988.

Marc Ellenberger, archiviste municipal



Vue aérienne du centre L'Oréal de Chevilly-Larue en 2002. En 2012, il regroupe 850 collaborateurs sur un campus de presque 7 ha. © L'ORÉAL R & I

### Élanpiades

### Le sport en parade

L'Élan et la ville organisent la deuxième édition des Élanpiades au parc des sports. Samedi 16 juin à partir de 9h30, sportifs émérites, amateurs, adultes et enfants sont invités à cette compétition ludique et collective. L'occasion de découvrir une foule de pratiques sportives.



quelques encablures du lancement des JO londoniens, le parc des sports se mue en terrain d'olympiades, proposant 11 épreuves distinctes. « L'idée reste avant tout de faire découvrir des pratiques sportives au plus grand nombre, notamment les personnes qui hésiteraient à s'inscrire l'an prochain », décrit Dominique Gimenez, de l'Élan. Découvrir ... en participant! L'ensemble du parc des sports sera réservé à l'événement, laissant chaque participant s'essayer

aux diverses disciplines "olympiques". Ouverts à tous, ces "11 travaux" mettront aux prises des équipes de six athlètes, pas obligatoirement mixtes (la présence d'un adulte est indispensable si un enfant de moins de 12 ans est dans l'équipe). Sports collectifs, individuels, il y en aura pour tous les

goûts et tous les âges. « Pour des raisons pratiques, les sports de combat et arts martiaux ne pourront être pratiqués mais animateurs et bénévoles de ces sections participent à l'organisation », poursuit Dominique Gimenez. En amont des "olympiades", un échauffement pédagogique, basé sur le réveil musculaire, sera animé par la gym volontaire. L'épilogue de la saison requiert l'implication de tout l'Élan. Mais pas que. Aussi, le SMJ viendra "mixer" sons et musiques pour faire grimper l'ambiance en température jusqu'à la remise des récompenses vers 19h. Par ailleurs, des quizz seront proposés afin de tester la culture sportive des athlètes. L'Élan a fait les choses en grand pour des jeux enivrants!

**Antoine Ginekis** 

- Samedi 16 juin de 9h30 à 19h au parc des sports (à partir de 8 ans).
- Inscriptions gratuites auprès de l'Élan
   (56, avenue Franklin Roosevelt 01 46 87 07 81 elan@elan94.net), ou auprès du SMJ, (15, rue Henri Cretté 01 46 87 87 65) ou sur place le matin.

### **Brèves de vestiaires**

### Volley: Tournoi à 4 ouvert à tous!

La section volley de l'Élan donne rendez-vous aux Chevillais le 3 juin prochain, pour clôturer sa saison. Un tournoi amical mettra aux prises des équipes de seulement quatre joueurs sur le terrain, contre six habituellement. Si vous êtes intéressé, seule votre motivation est indispensable puisqu'il s'agit d'un tournoi ouvert à tous et gratuit. Pour l'occasion, les volleyeurs pourront se faire plaisir sur deux gymnases de la ville : Marcel Paul et Pasteur. Pour faire claquer les filets, inscrivez-vous vite ! Renseignements auprès de l'Élan,

56, avenue Franklin Roosevelt (01 46 87 07 81).

### Erratum

### Enjoy Country: un bal en juin

Le bal de fin d'année de l'association dansante Enjoy Country aura bien lieu à Chevilly-Larue mais le 9 juin. Et non pas le 9 mai comme l'avait annoncé la rédaction, trop pressée d'y être. C'est bien au gymnase Marcel Paul que dès 19h les rythmes des guitares enflammeront la piste.

### 23, v'là les Boucles Chevillaises!

Que serait une fin de saison sportive sans les Boucles Chevillaises? La question ne se pose pas puisque la traditionnelle course à pied dans de la ville revient, cette année encore. Mordus de l'asphalte et courageux ont donc rendez-vous le 23 juin pour un départ prévu aux alentours de 9h, place Nelson Mandela. Les trois épreuves habituelles -5km, 2x5km et 10km- sont reconduites avec une nouveauté très attendue des amateurs : le 5km marche. La remise des coupes et récompenses se fera au parc Petit Le Roy à 11h. Les inscriptions peuvent être effectuées par email (sports@ville-chevilly-larue.fr) ou par courrier : service des Sports -56, avenue Franklin Roosevelt

94550 Chevilly-Larue.

### Une équipe de GR aux championnats de France!

Les 16 et 17 juin, la gymnastique rythmique a rendez-vous à Mulhouse pour les championnats de France de Divisions Critérium et la Coupe Villancher. L'équipe de Divisions Critérium 4 Minimes, entrainée par Olga Biserova, devrait offrir un beau spectacle! Bravo les filles pour ce magnifique parcours et tous nos encouragements pour ces championnats! Juin sera d'ailleurs chargé pour la section avec le gala de fin d'année prévu le samedi 23 juin à 20h au parc des sports. La GR attend aussi un large public pour son Assemblée générale du mardi 26 juin à 20h30.

« Nous demandons aux parents de venir nombreux et de manifester leur soutien pour la constitution d'un nouveau bureau afin de faire perdurer la section et de permettre aux gymnastes de continuer leur sport favori », appelle Sonia Akrour, membre du bureau de la section. Journées sportives scolaires

### Une journée de sport pour tous!

En parallèle des traditionnels Jeux du Val-de-Marne, la ville organise les Journées sportives scolaires. L'occasion pour toutes les classes des écoles élémentaires de la ville de vivre une journée entièrement consacrée au sport.

chacun sa journée de sport. C'est ainsi que pourrait se résumer le principe de l'initiative menée par la Municipalité. Les Journées sportives scolaires se dérouleront entre le 4 et le 15 juin 2012, au moment des Jeux du Valde-Marne. « Le but est de proposer une journée de sport à chaque classe des écoles élémentaires de la ville », résume Sophie Dumon, responsable du service des sports. Une journée totalement gratuite et ouverte à tous les écoliers chevillais qui auront loisir de se défouler lors de quatre épreuves distinctes : natation, course d'endurance, épreuve d'orientation et sports collectifs. C'est donc une journée bien remplie qui attend les écoliers. L'occasion de se détendre avant les vacances tout en découvrant le sport de façon ludique. Chaque participant repartira avec récompenses et cadeaux. • A.G

# Solidarité **Le collège Liberté court contre la faim**



endredi 11 mai, près de 225 élèves de de 6°, 5° et 4° du collège Liberté ont lié sport et bonne action en participant à la "Course contre la faim" au parc Petit Le Roy. Au préalable, « chaque coureur devait trouver des parrainages au sein de son entourage familial, afin de fixer une somme en euros à donner par tour de piste parcouru », explique le professeur d'EPS, M. Tortey. Le jour J, les élèves ont eu trente minutes pour tout donner et réaliser ainsi le maximum de tours en courant. L'intégralité des sommes récupérées a ensuite été transmise à l'association caritative Action contre la faim. • A.G



### Coup de chapeau

### La Boule chevillaise : Les jeunes se montrent !



Très beaux
résultats chez les
jeunes pour la
Boule Chevillaise!
Un joli coup de
chapeau pour
Dylan De Pascale,
néo-champion du
Val-de-Marne de
pétanque! Le 29
avril dernier sur

les terrains sablonneux de Rungis, le cadet concourant pour l'Élan s'est imposé devant tous les fins tireurs du département. Un succès prometteur qui vient s'ajouter à une autre performance de choix : une 1/2 finale minime féminine pour Lauane Copinet. Un titre et une belle place viennent ainsi couronner le travail de la section avec les jeunes. Cela reste pourtant teinté d'une touche de déception. En manque de partenaires, Dylan a du s'associer avec un pointeur du club de Fresnes pour composer sa doublette. La Boule chevillaise recherche donc activement d'autres adolescents pour compléter un groupe jeune et prometteur ! Venez nombreux découvrir un sport de précision des plus sympathiques !

Prix des licences : jeunes 12€ - juniors-seniors 42€ - vétérans 34€.

## Pharmacies de garde de jour

### Dimanche 10 juin

Dechamps
7, rue Léon Blum
Centre
commercial
La Croix du Sud
Chevilly-Larue
01 45 47 80 05

### Dimanche 17 juin

Henry 129, rue de Bicêtre L'Haÿ-les-Roses 01 45 60 49 34

Phung 3, avenue René Panhard Thiais 01 48 84 70 23

### Dimanche 24 juin

Desaldeleer 39, rue Émile Zola Fresnes 01 43 50 87 42 Wu Yao Kwang 19, rue du Pavé de Grignon Thiais

### 01 48 84 75 66 **Dimanche 1**er juillet

Tschenn 18, rue Henri Thirard L'Haÿ-les-Roses 01 46 64 49 39

### Dimanche 8 juillet

Girardot 3, rue Petit Le Roy Chevilly-Larue 01 46 86 64 49

Guyen 21, avenue du Général de Gaulle Thiais 01 46 86 82 91

Pour le service pharmaceutique de nuit, s'adresser au commissariat : 17 ou 01 49 08 26 00

### État civil

Du 1er au 30 avril 2012

### **Naissances**

- Soa Chédé
- Adam Coulibaly
- Ilayda Sirin
- Hatim Moussi
- Chahinez Lerari
- Noémie Soulié
- Agathe Miot
- Chayna Clarion Delgrange
- Lyed Bourguiba
- Dial Pahagbia-Cassoumba
- Joumana Bellemou
- Meïssa Sylla
- Claudia Ribeiro
- Léna Michiels
- Rafael Alba
- Diénéba TounkaraAlice Mendy

Delorme

• Djannis Loco Pelois

### • Henoc Matondo

- Doris
- Sakinat Saïd

### **Mariages**

•Stéphanie Meesseman et Karim Ben Moussa

- Catherine Lvoff et Ali Oulouna
- Siham Mesbahi et Boussaad Tigrine

### Décès

- Marie Blottière
- Jean Daviet
- Robert Pochet
- Christian Appel
- Tho Phu
- Pierre Laurent
- Josette Proust

# Le service d'accueil médical initial vous accueille du lundi au vendredi de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit, le dimanche et jours fériés de 8h à minuit. COMPOSEZ LE un service de santé publique de proximité 96, avenue du Général de Gaulle (1, rue de Verdun) 94550 Chevilly-Larue - Tél.: 15 Chevilly-Larue Fresnes

### Médecins de garde

Contactez le **15** qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit Samedi : de 16h à minuit

Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

### Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle
lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h
et de 13h30 à 17h30
mardi de 13h30 à 18h30
vendredi de 8h45 à 12h
et de 13h30 à 17h
samedi de 8h45 à 12h pour
les services municipaux de l'État-civil,
des Élections, de l'Action sociale
et de l'Enfance.

### Diégo Cano Pérez n'est plus



Diégo Cano Pérez est décédé lundi 21 mai à l'âge de 58 ans. Adjoint technique au Centre technique municipal depuis près de 30 ans, il était également très impliqué dans la vie syndicale. Dans les rangs de la CGT des Territoriaux, dont il était le secrétaire général, il était de tous les combats, de toutes les manifestations pour lutter en faveur des intérêts des employés et des salariés. « Avec Monsieur Cano Pérez,

notre commune perd un agent profondément attaché au service public local (...). Ses collègues perdent un ardent défenseur du monde du travail en général et du sort des fonctionnaires territoriaux en particulier », a, dès l'annonce de son décès, souligné avec émotion Christian Hervy, le Maire. Par delà ses fonctions et ses combats, Diégo Cano Pérez était aussi connu dans la ville pour sa gentillesse et sa bonne humeur. En témoignent les souvenirs que garde aujourd'hui toute une génération d'enfants de l'époque où Diégo Cano Pérez était homme d'entretien dans les années 80-90, à l'école de La Saussaie (école Salvador Allende) et à l'école Pierre et Marie Curie. Le monde sportif est également en deuil. Au sein de l'Élan, après avoir lui-même pratiqué la course à la section Athlétisme, il a encadré les enfants de la section football en tant qu'éducateur sportif d'octobre 1996 à juin 1999. Une activité qu'il a ensuite pratiquée dans un autre club, à Villejuif. Ses proches, collègues et amis lui ont rendu un dernier hommage lundi 4 juin.

### Recherche de bénévoles

L'Association VMEH (Visite de malades en établissements hospitaliers) recherche des bénévoles pouvant consacrer une demi-journée par semaine pour rendre visite aux personnes isolées et âgées à l'hôpital privé de Thiais. Une formation est assurée.

Renseignements : Michèle Grippon — 01 46 81 60 37/06 18 14 58 10 ou par mail à vmeh94@wanadoo.fr

# COLLECTE 2012 DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 · 6 iuin 2012

Secteur 2 · 20 juin 2012

NÉCHETS RECYCI ARI E

### COLLECTE 2012

### Prochaines collectes bacs jaunes

Secteur 1 & 3A : tous les mardis Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

### Prochaines collectes bacs verts

Secteur 1 & 3A:

les mercredis 13 et 27 juin

Secteur 2 & 3B:

les mercredis 6 et 20 juin

Si vous ne connaissez pas votre secteur, appelez le n° vert du service municipal de l'Environnement : 0 800 094 550 (appel gratuit à partir d'un poste fixe). Le calendrier complet de l'année 2012 est disponible en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr – rubrique Environnement.

### Offres d'emploi

### La ville de Chevilly-Larue recrute

- Un(e) agent de surveillance de la voie publique pour le service Tranquillité publique
- Un(e) éducateur(trice) de jeunes enfants pour le service Petite enfance
- Des adjoints d'animation pour « Les Planches » du 17 juillet au 25 août,
- Un(e) responsable des fluides à la Direction des services techniques
- Un(e) responsable du service Patrimoine bâti
- Un(e) technicien(ne) télécommunications-réseaux au service Informatique
- Un(e) chargé du suivi administratif et budgétaire au service Enseignement-Enfance
- Un(e) auxiliaire de puériculture au service Petite enfance
- Un(e) cuisinier(ère) au service Restauration
- Un(e) assistant de conservation pour le secteur Jeunesse à la Médiathèque
- Un(e) responsable du secteur Espaces verts

Envoyer CV et lettre de motivation à :

Monsieur le Maire — 88, avenue du Général de Gaulle — 94669 Chevilly-Larue cedex. Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville : www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique Offres d'emploi.

Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

### Du 7 mai au 30 juin

### Enquête sur les conditions de vie des ménages

L'Institut national de la statistique (Insee) réalise une enquête sur le thème des ressources et des conditions de vie des ménages. Celle-ci s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus. Quelques ménages chevillais seront sollicités pour y répondre, un enquêteur de l'Insee prendra contact eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous rappelons que les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation et nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

### AERA (Accueil, Écoute, Rencontre, Adolescence)

### Maison de l'adolescent

La Maison de l'adolescent est un ensemble de lieux d'accueil où les jeunes de 12 à 20 ans peuvent venir accompagnés ou non de leurs parents, avec des horaires qui correspondent à leur rythme de vie. L'AERA dispose d'une équipe pluridisciplinaire (psychologues, éducateurs, infirmiers). Cette association guide les parents confrontés à des conflits, informe sur la santé, soutient et accompagne les jeunes, prévient les risques inhérents à l'adolescence et s'attache à cerner les enjeux de la relation parents/enfants.

Maison de l'adolescent

Point accueil écoute jeunes de l'AERA 19 rue Cousté 94230 Cachan

Tel: 01 45 46 64 39 - Fax: 01 45 46 64 17

### Information jeunesse

### Un pôle d'orientation à la Mission locale

Parce que de nombreux jeunes n'ont pas de projet professionnel défini, la Mission locale est dotée depuis un an d'un Pôle Orientation soutenu par le Conseil régional d'Île-de-France. Une équipe formée et compétente anime des sessions collectives et propose également une prise en charge individuelle sur la base de l'exploration des compétences et des intérêts du jeune, la découverte concrète des métiers par le biais de stages et la construction d'un projet professionnel.

Mission locale de Chevilly-Larue – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44, fax : 01 56 30 00 59)

Par mail: bvm@ml94.reseau-idf.org (www.mission localebvm.fr)

### Permanences impôts

- Sur rendez-vous les jeudis 10 et 24 mai de 14h à 16h30 en mairie de Chevilly-Larue (88, avenue du Général de Gaulle)
- Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au centre des impôts (4, rue Dispan à L'Haÿ-les-Roses 01 49 08 88 03).

### Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

### Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle) :

Tous les samedis de 9h à 10h

### Rencontrer la psychologue de la ville

Consultations à la Maison pour tous (23, rue du Béarn), sur rendez-vous au 01 46 75 93 22 :

- les mardis de 15h à 20h ;
- les 1er, 2e et 4e vendredis de 17h à 20h ;
- les 3º samedis du mois de 10h à 13h.

### Permanences du correspondant du parquet

- Sans RV le lundi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 17h30
- Sur RV les 1er et 5e mercredis de 9h à 12h30
- Espace commun des solidarités 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95 06 18 42 04 84 c.hornetz@yahoo.fr).

### Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).

### L'Espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).

### Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC)vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela. (01 48 53 79 09).

### Point mensuel d'information et d'inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7º mois de grossesse.

- Chaque 2º mardi du mois à 17h.
- Espace commun des Solidarités 4, place Nelson Mandela.

Logemen

### Permanences de l'ARSS

L'ARSS présente à tous ses bons vœux de bonne et heureuse année 2012

L'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) reçoit les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn). En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

### Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

- Permanences les 2º et 4º jeudis du mois.
- Maison pour tous 23, rue du Béarn.

35 Vie pratique